

Région de Thionville — Etudes historiques

Fascicule : 12

Albert SCHNEIDER

KÖNIGSMACKER



Histoire paroissiale

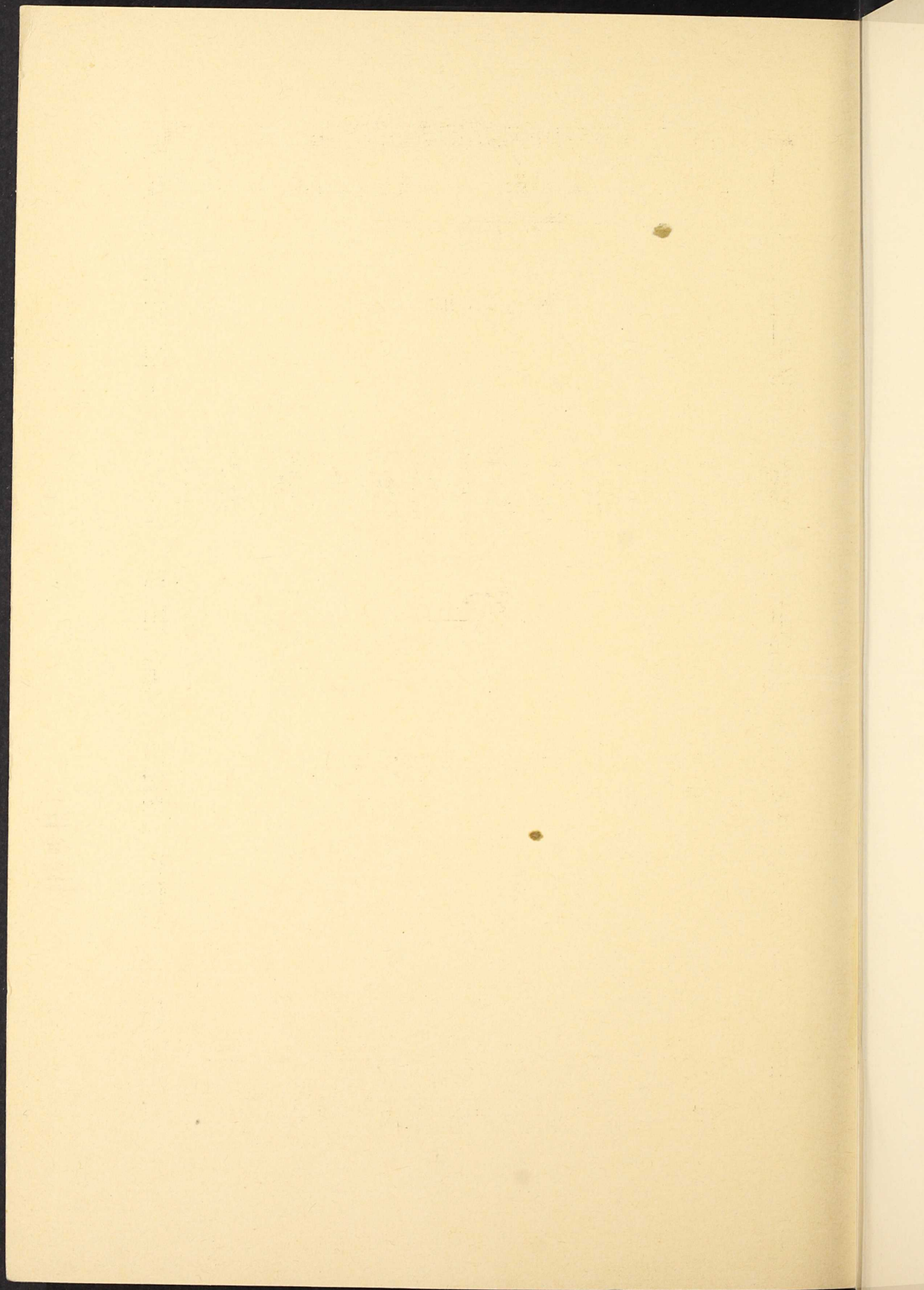
1 9 5 1

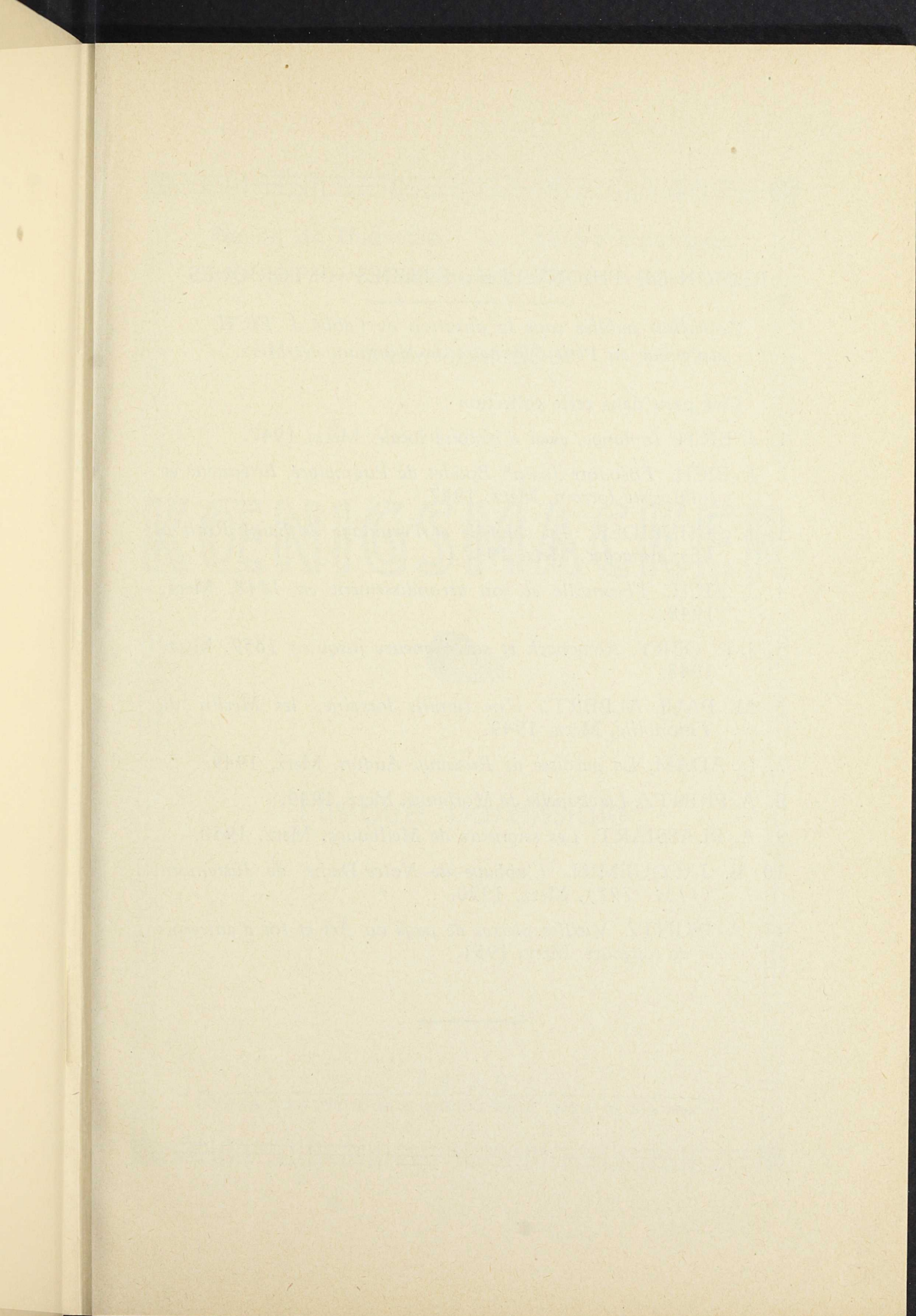
COOPÉRATIVE d'ÉDITION et d'IMPRESSION, METZ, 30, Rue Mazelle

CENTRE d'ANTHROPOLOGIE
RELIGIEUSE EUROPÉENNE

3

Bn. Metz





REGION DE THIONVILLE - ETUDES HISTORIQUES

*Collection publiée sous la direction de l'abbé J. EICH,
professeur au Petit Séminaire de Montigny-lès-Metz.*

Ont paru dans cette collection :

1. J. EICH, *Inglange, essai d'histoire locale*, Metz, 1947.
 2. J. EICH, *Théodore-Joseph Boudet de Puymaigre, littérateur et folkloriste lorrain*, Metz, 1947.
 3. A. SCHNEIDER, *La chapelle et l'ermitage de Saint Roch à Kœnigsmacker*, Metz, 1947.
 4. J. EICH, *Thionville et son arrondissement en 1848*, Metz, 1948.
 5. J.-P. OBRY, *Rodemack et ses seigneurs jusqu'en 1659*, Metz, 1948.
 6. M. PAUL-ALBERT, *Une famille lorraine, les Merlin de Thionville*, Metz, 1949.
 7. L. ADAM, *La paroisse de Russange-Audun*, Metz, 1949.
 8. A. PRINTZ, *La chapelle de Morlange*, Metz, 1949.
 9. A. PLASSIART, *Les seigneurs de Meilbourg*, Metz, 1950.
 10. E. JACQUEMIN, *L'abbaye de Notre-Dame de Justemont (1124-1792)*, Metz, 1950.
 11. A. PRINTZ, *Vieilles pierres de pays ou Art et foi d'autrefois et de toujours*, Metz, 1951.
-

Région de Thionville — Etudes historiques

Fascicule : 12

Albert SCHNEIDER

Kœnigsmacker



Histoire paroissiale

1 9 5 1

COOPÉRATIVE d'ÉDITION et d'IMPRESSION, METZ, 30, Rue Mazelle

[n° 1253]

PREFACE

En présentant, il y a quatre ans, aux amis de notre histoire locale le travail de M. l'abbé Schneider sur la chapelle et l'ermitage de Saint-Roch à Kœnigsmacker, je formulais le vœu de voir paraître bientôt une histoire religieuse de la localité. Le souhait formulé alors se réalise aujourd'hui par ce nouveau fascicule bien documenté, dû lui aussi à l'infatigable travail de recherches de M. le curé de Kœnigsmacker.

Le récit qu'il nous fournit dépasse le cadre purement local que présentent généralement ces sortes d'études. Certains personnages, dont il sera question dans ce travail, ont joué en effet un rôle important soit dans le domaine des sciences, comme Pierre de Kœnigsmacker, brillant professeur de l'Université de Trèves, comme le R. P. Vincent Scheil, orientaliste de renommée mondiale, soit dans l'histoire du diocèse de Metz, comme Nicolas Francin, né à Kœnigsmacker, curé de Kœnigsmacker, avant de devenir évêque constitutionnel de la Moselle. Sur lui en particulier M. l'abbé Schneider nous fournit de nombreux détails qui ne figurent pas dans la biographie que lui a naguère consacrée Jules Florange.

On s'étonnera peut-être de voir paraître en fragments successifs l'histoire de Kœnigsmacker. La raison profonde de ce mode de publication est à chercher dans les difficultés d'édition de ces sortes de travaux. Dès maintenant cependant, je suis en mesure d'annoncer que l'histoire civile de Kœnigsmacker est en préparation. Elle paraîtra en collaboration avec le R. P. Hau, historiographe bien connu de l'abbaye de Saint-Mathias de Trèves, qui a bien voulu se charger de rechercher dans les archives de Trèves et de Coblenze tous les documents qui peuvent faire revivre ce passé.

Comment ne pas remercier, au moment de lancer le douzième fascicule de cette modeste collection d'études historiques relatives à la région de Thionville, tous ceux qui ont bien voulu collaborer avec moi à faire mieux connaître le passé de cette région ? Grâce à leur concours le passé de cette région, jadis presque complètement ignoré, ressuscite progressivement.

Merci aussi aux fidèles lecteurs qui, depuis quatre ans, ont permis à cette modeste entreprise de se développer. L'intérêt qu'ils n'ont cessé de nous témoigner est pour nous le plus bel encouragement à poursuivre l'œuvre commencée. « Un peuple qui est fier de son passé et qui s'en souvient, m'écrivait récemment M. le Président Robert Schuman, ministre des Affaires Etrangères, s'efforcera d'en rester digne ». Travailler à faire connaître les exemples que nous ont laissés nos ancêtres, maintenir ce culte du passé, tel est le désir de tous mes collaborateurs et le mien.

J. EICH.

Chap. I.

La paroisse de Kœnigsmacker et ses pasteurs

Des origines à la Révolution

1. DES ORIGINES A LA GUERRE DE TRENTE ANS.

A quel moment le christianisme fit-il son apparition dans le site occupé aujourd'hui par Kœnigsmacker, site habité dès l'époque romaine, comme le prouvent les diverses trouvailles faites au cours du XIX^e et du XX^e siècle ?

A en croire la légende, ce fut de très bonne heure. La tradition, en effet, rapporte que, lorsque S. Martin de Tours se rendit, en 385, à une réunion d'évêques à Trèves, il s'arrêta à Macre et y jeta les premiers germes du christianisme. En reconnaissance de ce bienfait, la paroisse considéra de tout temps le saint évêque de Tours comme patron de son église.

Une autre tradition fait passer S. Willibrord à Kœnigsmacker, lors d'un voyage qui le mena, vers 700, d'Echternach à Metz. Lors de son passage, il y aurait opéré quelques guérisons et y aurait gratifié les habitants de quelques sources d'eau potable.

Il nous faudra cependant attendre encore trois siècles et demi pour trouver la première trace historique de Kœnigsmacker. C'est un document de 1065 qui nous fournit pour la première fois le nom de la localité et, en même temps, nous informe de l'existence d'une paroisse organisée. Il s'agit d'une charte de l'empereur Henri IV (1056-1106) qui cède le village de Macre à la collégiale Sainte-Marie-Madeleine de Verdun, plus couramment appelée collégiale de la Madeleine (1), en reconnaissance des loyaux services que lui a

(1) Selon la tradition rapportée par une charte de l'évêque de Verdun, Thierry (1047), l'église primitive de la Madeleine fut consacrée par S. Remy de Reims. Ce sanctuaire était ruiné à la fin du X^e siècle. Au cours des premières années du XI^e siècle, il fut rebâti par les soins de l'archidiacre Ermenfroi. Avec le concours de l'évêque Heimon, Ermenfroi établit près de l'église restaurée une collégiale de chanoines. Cette fondation est antérieure à 1025, date d'un diplôme de Conrad II en faveur du nouvel établissement. Sur l'histoire de cette collégiale, on peut consulter : ROUSSEL, *Histoire eccl. et civile de Verdun* (2^e édit.), t. II, p. 157-162, ou CLOUET, *Histoire de Verdun et du pays verdunois*, t. II, p. 45.

rendus Ermenfroï, clerc de l'Eglise de Verdun et prévôt du chapitre de la Madeleine. Ce document, signé à Mayence, est daté du 2^e jour des nones d'avril, c'est-à-dire, du 4 avril 1065. Voici les passages essentiels de cette charte :

« Nous, Henri, roi par la clémence divine, faisons savoir à tous les fidèles du Christ, nos sujets, présents et futurs, qu'à la demande de notre mère, l'auguste impératrice Agnès, des archevêques Annon de Cologne et Adalbert de Hambourg, de l'évêque de Metz Albéron, en considération des fidèles services d'Ermenfroï, clerc de l'Eglise de Verdun, mais surtout par amour pour Dieu et pour le repos de l'âme de notre père Henri, de glorieuse mémoire, nous avons cédé en toute propriété à l'Eglise dédiée à sainte Marie-Madeleine, une cour appelée Machra, située dans le comté de Conrad et dans le pays mosellanique, avec toutes ses dépendances : les serfs de l'un et l'autre sexe, le marché, le tonlieu, les églises, les granges, les édifices, les terres cultivées et incultes, les champs, les pâturages, les vignes, les forêts, les eaux stagnantes et les cours d'eau, les chasses, les pêches, les moulins, etc., avec tous les droits utiles présents et à venir. Nous la lui accordons de manière telle que le sus-nommé Ermenfroï, prévôt de cette Eglise, ainsi que tous ses successeurs, avec le consentement de leurs frères les chanoines, auront la pleine liberté de jouir de la dite cour, de la vendre, de l'échanger et d'en faire tout ce qu'ils trouveront convenir pour le plus grand bien de leur Eglise » (2). Cette donation fut expressément confirmée par le pape Alexandre II, le 13 avril 1066 (3).

Nous relevons dans ce document deux points. Tout d'abord le mot *église* s'y trouve au pluriel. Cela nous permet de conclure que Kœnigsmacker possédait dès lors au moins deux sanctuaires, l'église paroissiale et un autre temple, qui pourrait bien être la chapelle actuellement dédiée à S. Roch. Deuxième point : l'empereur permet à Ermenfroï et à ses successeurs d'aliéner, vendre ou échanger le village de Macre s'ils le jugent à propos. Les chanoines de Verdun ne tarderont pas à faire usage de cette clause de la donation.

Un siècle plus tard, en effet, nous trouvons une nouvelle mention de Kœnigsmacker à propos du premier démembrement du

(2) Le texte latin de cette donation se trouve dans H. BEYER, *Urkundenbuch zur Geschichte der mittelhheinischen Territorien*, t. I, n° 358. — BERTHOLET, *Histoire ecclésiastique et civile du duché de Luxembourg et comté de Chiny*, t. VII, p. 20, en donne une traduction libre. — Les *Arch. dép. Mos.* (H. 1854) en possèdent une copie authentifiée du XVII^e siècle.

(3) D. CALMET, *Histoire de Lorraine*, 1^{re} édit., pr. col. 462.

domaine. Le 7 novembre 1161, Guillaume, doyen de l'Eglise de Verdun et prévôt du chapitre de la Madeleine, avec le consentement d'Albert de Marcey, évêque de Verdun (1156-1162), et des chanoines de la collégiale, cède à Roger, abbé de Villers-Bettnach (4), la colline dite « Grisbergh » et lui impose de fournir annuellement 4 solidi messins au curé de la paroisse, en contre-partie de la dîme dont les biens donnés à l'abbaye cistercienne étaient exemptés (5). Cette concession reçut peu après l'agrément de l'évêque de Metz, Etienne de Bar (1120-1162). Ce document émané de la chancellerie épiscopale de Metz nous fournit pour la première fois le nom d'un curé de Kœnigsmacker, Vinricus (6).

La clause concernant le curé de la paroisse nous démontre qu'à cette époque encore les prêtres chargés du ministère tiraient leur subsistance d'au moins une partie de la dîme.

Cette situation ne dura pas longtemps. En effet, par une charte du mois d'août 1209, l'évêque de Metz, Bertram (1180-1212), unit la cure de Kœnigsmacker et tout ce qui en dépendait à la collégiale de Verdun (7). De la sorte le prévôt de cette dernière devenait le curé primitif de la paroisse et la collégiale percevait désormais seule les dîmes. Le curé effectif, qui n'avait plus que le titre de vicaire perpétuel, devait se contenter d'un traitement annuel que lui servait le chapitre verdunois. Cette situation créera plus tard de nombreuses difficultés entre le curé primitif et son vicaire perpétuel, difficultés qui se poursuivront jusqu'à la veille de la Révolution.

Mais quand ces contestations se produiront, Kœnigsmacker ne sera plus une propriété de Sainte-Marie-Madeleine de Verdun. Quelques années après l'incorporation de la cure à la collégiale, le domaine passa, en effet, à l'abbaye de Saint-Eucaire de Trèves (8).

(4) Abbaye cistercienne fondée vers 1130 par Henri de Carinthie, religieux de Morimond. Elle subsista jusqu'en 1790. Elle possédait de nombreux biens dans la région. Citons simplement pour mémoire ses biens d'Elsange, où elle touchait un tiers de la dîme, son moulin, dit *Kouchenmühle* à Inglande, ses biens à Aboncourt, à Altroff, à Rurange, etc.

(5) Texte latin dans BEYER, o. c., t. I, n° 629. L'abbaye de Villers-Bettnach conserva ce domaine jusqu'à la Révolution. Il fut alors vendu comme bien national et acquis par la famille de Gargan, qui alors habitait à Inglande. Il appartient actuellement à la famille de Puymaigre qui l'a hérité des de Gargan.

(6) Arch. dép. Mos., H. 1714, fol. 179.

(7) Bibliothèque municipale de Metz, *Cartulaire de l'Evêché*, t. IX (ms. 57), p. 177.

(8) L'église dédiée à S. Eucaire, premier évêque de Trèves, est certainement la plus ancienne de la ville. Primitivement, elle était probablement dédiée à S. Jean. Le nom de S. Eucaire ne paraît qu'au VIII^e

L'abbaye tréviroise possédait depuis un temps impossible à déterminer la ville d'Etain, près de Verdun ⁽⁹⁾. Malgré les bulles des papes Eugène III (1148) et Hadrien IV (1155), les moines ne défendaient que péniblement leurs droits contre les attaques de leurs avoués. Cela nous explique pourquoi ils cherchèrent à échanger un domaine difficile à administrer et lointain contre des biens plus proches de leur couvent. Des négociations furent engagées entre la collégiale de la Madeleine et l'abbé de Saint-Eucaire, Jacques de Lorraine (1211-1257). Elles aboutirent à un échange. La collégiale de Verdun obtint le domaine d'Etain, tandis que les moines de Trèves devenaient propriétaires de Kœnigsmacker. L'acte d'échange fut signé en mai 1221 ⁽¹⁰⁾. Quelques mois plus tard, les chanoines de Verdun déléguèrent deux de leurs à Trèves pour régler les derniers détails de la transaction et d'avance ils ratifiaient les engagements qui seraient pris par eux ⁽¹¹⁾. L'accord définitif fut signé en 1222 ⁽¹²⁾. Il fut aussitôt ratifié par l'évêque de Verdun, Jean d'Apremont (1217-1224), ainsi que par le chapitre de la cathédrale de Verdun, le 13 juin de la même année ⁽¹³⁾.

L'année suivante, l'évêque de Metz, Conrad de Scharfeneck (1212-1224), successeur de Bertram, compléta l'échange en incorporant la cure de Kœnigsmacker et ses dépendances à l'abbaye tréviroise, comme Bertram l'avait fait pour la collégiale de Verdun, « à cause, dit le prélat, de la ferveur de ses religieux et de leur zèle à exercer l'hospitalité » ⁽¹⁴⁾. Cette nouvelle union fut ratifiée, en

siècle. A une date que l'on ne peut déterminer, une abbaye d'hommes y fut adjointe. L'abbaye fut réformée et l'église abbatiale reconstruite par l'archevêque de Trèves Egbert (977-993). Une nouvelle église fut construite sous l'abbé Eberhard (1110-1136) et consacrée par le pape Eugène III, en 1148. C'est au cours de ces travaux que furent mises à jour les reliques de S. Mathias, en 1137. Le nom de l'apôtre élimina peu à peu celui de l'évêque de Trèves. Au cours du XIII^e siècle, les deux noms se trouvent parfois associés, comme c'est le cas dans la bulle d'Honorius III (1225). Mais à partir de la fin du XIII^e siècle, le nom de Saint-Mathias seul subsiste pour désigner l'abbaye.

- (9) Un censier, probablement du XI^e siècle, joint à une charte attribuée à l'archevêque de Trèves Liutwin, fournit la description du domaine d'Etain. Voir au sujet de cette charte C.-E. PERRIN, *Recherches sur la seigneurie rurale en Lorraine d'après les plus anciens censiers* (IX-XII^e s.), p. 323-338.
- (10) BEYER, o. c., t. III, n° 146. — BERTHOLET, o. c., t. VII, pr. I.
- (11) GOERZ, *Mittelrheinische Regesten*, t. II, n° 1568.
- (12) GOERZ, o. c., t. II, n° 1567.
- (13) GOERZ, o. c., t. II, n° 1569-1570. — Notons que Jean d'Apremont devint, en 1224, évêque de Metz et gouverna cette Eglise jusqu'en 1238.
- (14) BEYER, o. c., t. III, n° 182. — GOERZ, o. c., n° 1628.

1224, par Jacques, pricier du chapitre de la cathédrale de Metz, par le doyen et par l'ensemble du chapitre (15).

Le 28 mars 1225, à la demande des moines trévirois, le pape Honorius III (1216-1227), par la bulle *Justis petentium*, donnée en son palais du Latran, le 5^e jour des calendes d'avril de la 9^e année de son pontificat, confirma à l'abbaye « des Saints Eucaire et Mathias » la propriété de l'église de Machera (16). Quelques années plus tard, le pape Innocent IV (1243-1254), confirmant les privilèges et les possessions de l'abbaye de Saint-Eucaire de Trèves, cite, dans la bulle *Religiosam vitam*, donnée à Lyon, le 5^e jour des ides de septembre, c'est-à-dire, le 6 septembre 1245 (lors du treizième concile œcuménique), parmi les propriétés de l'abbaye, le village de Kœnigsmacker et ses dépendances (17).

Terminons cette longue liste de documents assurant la propriété de Kœnigsmacker à l'abbaye de Saint-Mathias en citant le diplôme impérial de 1354 par lequel Charles IV (1346-1378), fils de Jean l'Aveugle, roi de Bohême et comte de Luxembourg, approuve et confirme la donation de son prédécesseur Henri IV (1065) et l'échange de Kœnigsmacker contre Etain (1222) (18). C'étaient là de nombreuses précautions pour garantir les droits des moines de Saint-Mathias. Ceux-ci ne furent d'ailleurs jamais mis en doute au cours des siècles suivants.

De par l'acte d'échange, les moines de Saint-Mathias étaient devenus les seigneurs de Kœnigsmacker. Au point de vue paroissial, l'acte d'union de 1223 avait donné à l'abbé le titre de curé et lui assurait le droit de présenter à l'évêque de Metz, aux fins d'institution canonique, les prêtres qu'il voulait charger effectivement de la desserte de la paroisse. L'abbé était aussi seul décimateur de la paroisse et, par voie de conséquence, c'était lui qui devait fournir des moyens d'existence aux prêtres qui, à sa place, exerçaient le ministère des âmes.

En prenant possession de leur nouvelle propriété, les Bénédictins de Saint-Mathias trouvèrent en face d'eux les Cisterciens de Villers-Bettlach qui possédaient, comme nous l'avons dit, depuis 1161, la cense de Griesberg. La coexistence des deux biens religieux fut réglée par un accord du 29 août 1230. Le domaine cistercien continua à

(15) GOERZ, o. c., t. II, n° 1672.

(16) BEYER, o. c., t. III, n° 203. — GOERZ, o. c., t. II, n° 1702.

(17) BEYER, o. c., t. III, n° 625. — GOERZ, o. c., t. III, n° 443.

(18) BERTHOLET, o. c., t. VII, pr. XIII. — Arch. dép. Mos., H. 1854.

être exempt de toutes dîmes, mais en retour, ses propriétaires devaient payer annuellement, le jour de la fête de sainte Marie-Madeleine, seize solidi messins et livrer chaque année avant la fête de saint Remy, dix-huit maldres de froment ⁽¹⁹⁾. On remarquera que dans cet accord il n'est plus question des 4 solidi à verser annuellement au curé. Du fait de l'incorporation de la cure à l'abbaye tréviroise, celle-ci touchait tous les revenus de la paroisse et subvenait seule à l'entretien du curé.

Quelle fut la rétribution concédée par les Bénédictins de Saint-Mathias au prêtre desservant Kœnigsmacker ? La question n'avait pas été réglée par la charte d'union de 1223. Conrad de Scharfeneck y commettait l'archidiaconé de Marsal (jusqu'à la Révolution la paroisse appartenait à cet archidiaconé) pour aviser et former une « portion » au prêtre qui desservirait la cure. Celui-ci s'acquitta-t-il de sa mission ? Nous ne le savons pas. Mais il semble qu'un demi-siècle plus tard, l'évêque de Metz, Laurent de Lichtenberg (1270-1279), régla cette question. En effet, quelques années après la mort de ce prélat, le curé de Kœnigsmacker, Conon, porta plainte devant l'Officialité de Metz, affirmant que sa portion était insuffisante. Mais devant ses juges, il dut reconnaître que les revenus que lui assuraient les moines étaient ceux déterminés par Laurent de Lichtenberg quelques années plus tôt. Conon retira sa plainte et s'engagea à ne plus molester les Bénédictins à ce sujet. Le jugement de l'Officialité ne nous fournit aucune indication sur la valeur de ces revenus. Il semble cependant possible de les déterminer par des documents postérieurs. Ce sont les baux par lesquels l'abbaye de Saint-Mathias affermaient régulièrement la levée des dîmes. Les archives de l'abbaye tréviroise conservent ceux de 1447, 1502, 1540, 1572, 1576, 1663. Le bail de 1447 porte que les fermiers des dîmes délivreront tous les ans, pendant la durée de leur bail, au curé de Kœnigsmacker, dans sa maison curiale, 24 maldres de grains, moitié froment, moitié seigle, un chariot de foin et un chariot de paille « comme il a été d'usage d'ancienneté ». Tous les autres baux contiennent la même clause ⁽²⁰⁾. Quand on sait combien peu les usages variaient autrefois, on peut voir dans cette dotation de 1447 et des années suivantes, celle fixée par Laurent de Lichtenberg au cours du dernier tiers du XIII^e siècle.

(19) BEYER, o. c., t. III, n° 318. — GOERZ, o. c., t. II, n° 1946.

(20) D'après un mémoire des Bénédictins de Saint-Mathias. *Arch. dép. Mos.*, H. 3651.4.

Les curés de Kœnigsmacker n'acceptèrent cependant pas de bon cœur le sort que leur faisaient les moines. C'est ainsi qu'en 1497, le curé Nicolas porta de nouvelles plaintes contre l'abbaye de Saint-Mathias. Mais lui aussi dut reconnaître que ses contestations manquaient de fondement juridique. Les moines lui octroyèrent néanmoins quelques hottes de vin « par grâce ». Il s'en déclara satisfait et envoya, par une lettre du 23 février 1497, le témoignage de sa reconnaissance à l'abbé de Trèves.

Le XVI^e siècle a laissé peu de traces dans l'histoire paroissiale de Kœnigsmacker. Les réclamations des curés au sujet de leur sort matériel continuent à prendre le chemin de Trèves. Nous en trouvons en 1528, en 1529, en 1595. On pourrait croire que cela était devenu une habitude. Dans son étude sur Villmar-sur-Lahn, autre propriété de Saint-Mathias, le P. Hau écrit que les curés de Villmar et de Kœnigsmacker avaient toujours quelque réclamation en route pour Trèves, mais que l'abbaye répondait toujours correctement et avec amabilité à de nombreuses grossièretés. Pour en finir avec ce pénible débat, contentons-nous de signaler que d'autres contestations se levèrent en 1697, en 1721 et enfin en 1771. De ces dernières nous parlerons plus loin.

Les noms de quelques curés de Kœnigsmacker du XVI^e sont également venus jusqu'à nous. En 1566, la cure était entre les mains de Jean Binsfeld. Était-il apparenté à Pierre Binsfeld, qui, en 1560, était curé provisoire de Luttange et devint peu après curé d'Inglange ? (21). Il dut mourir dans les premiers jours de 1586. Il fut, en effet, remplacé, le 5 février 1586, par Nicolas Liersch (*alias* Lursch), prêtre messin, présenté par l'abbé de Saint-Mathias. C'est le premier desservant de la cure de Kœnigsmacker dont les registres de la Chambre épiscopale de Metz nous fournissent le nom. Il ne dut pas longtemps conserver ce poste, car lors des contestations de 1595, auxquelles nous avons fait allusion plus haut, le curé de la paroisse était Jacques Daleyden.

(21) J.-P. BRAUBACH, *Situation religieuse du pays de Thionville en 1560*, dans *Revue Ecclésiastique de Metz*, 1949, p. 83-84. — J. EICH, *Inglange*, p. 51-53.

2. DE LA GUERRE DE TRENTE ANS A 1768.

En 1607, un nouveau curé était nommé à Kœnigsmacker. Ce fut l'abbé Adam Rodery (*alias* Rodt ou Roderer). Il restera à la tête de la paroisse jusqu'en 1631.

Cette période marque l'une des plus désastreuses pour le village de Kœnigsmacker. A plusieurs reprises, des maladies contagieuses se répandirent dans le pays. « La plus meurtrière, nous raconte l'historien de la Lorraine, Robert Parisot, était la peste, variété du typhus, qui désola nos contrées en 1569, 1623-1625, 1630, 1633, 1636 » (22). La peur de la contagion provoquait la désertion des villages. La population se retirait dans les forêts voisines. Les champs restaient incultes. La famine faisait son apparition, débilitait les organismes et préparait ainsi un terrain propice pour les germes morbides. Tout cela se réalisa également pour Kœnigsmacker. Le village fut abandonné par ceux qui avaient échappé au fléau. Le curé Rodery, lui aussi, se retira dans la forêt avec ses paroissiens. Un moine bénédictin, qui d'ailleurs fut victime de son dévouement, ainsi que Pierre Klop, restèrent pour soigner les malades délaissés et rendre les derniers devoirs aux défunts. Pierre Klop survécut à la catastrophe et en reconnaissance de cette protection céleste, entreprit, en 1625, la restauration complète de l'antique chapelle dédiée à saint Sébastien, comme nous l'avons raconté dans un travail antérieur (23). Epuisé par tant de souffrances, Adam Rodery donna sa démission en 1631. Il ne jouit cependant pas longtemps du repos. Dès 1632, il n'était plus de ce monde, car, le 8 juin 1632, son héritier Nicolas Rodery adresse déjà une requête au sujet des biens laissés par lui au Conseil provincial de Luxembourg (24).

Sur la proposition de l'abbé de Saint-Mathias, l'évêché de Metz donna la paroisse à un prêtre trévirois, Jacques Baldringer. Ses institutions sont datées du 12 mai 1631. Mais on peut se demander si le nouveau curé exerça réellement le ministère à Kœnigsmacker, car pendant cinq ans, ce fut un religieux de Saint-Mathias, dom Hubert Stockler, qui administra la paroisse. La situation matérielle n'était d'ailleurs pas meilleure que sous l'abbé Rodery. La peste réapparut dès la fin de 1635. Plusieurs Bénédictins de Trèves, venus pour secourir les malheureuses victimes de l'épidémie et aider leur confrère dans son difficile ministère, succombèrent à leur tour, tous en pleine

(22) *Histoire de Lorraine*, t. II, p. 203.

(23) A. SCHNEIDER, *La Chapelle et l'ermitage de Saint-Roch à Kœnigsmacker*.

(24) Arch. Gouv. Luxembourg, Req. 36, 17.

force. Citons ces victimes de la charité chrétienne : dom Barthélemy Burgh († 9 nov. 1635), dom Jacques Klöckner († 15 juin 1636), dom Nicolas Gülcken et dom Monckler († 2 juillet 1636), dom Eloi Steiner († 14 août 1636), dom Pierre Fensenich († 30 août 1636). Cette longue liste laisse deviner quelle fut la mortalité dans la population de la paroisse.

Aux désastres de la peste s'ajoutèrent en même temps les ravages et les violences de la guerre. Un contemporain, le P. Caussin, confesseur de Louis XIII, écrivait à l'époque : « *Sola Lotharingia Jerosolyma calamitate vincit*. Il n'y a que la Lorraine au monde où l'on ait vu de plus grandes calamités qu'au dernier siège de Jérusalem ». Dom Hubert Hockler, sans recourir aux comparaisons historiques, résume la situation de Kœnigsmacker et de toute la région, en cette courte phrase qui en dit long sur la misère qui alors régnait dans la région : « Par suite des exactions des soldats et de la disette, la mortalité fut telle que dans certains villages tous les habitants moururent ⁽²⁵⁾ ; à Kœnigsmacker, qui autrefois comptait plus de cent hommes, à peine une trentaine survécurent ». Faut-il s'étonner après cela que le religieux lui-même perdit la raison en voyant ces événements apocalyptiques et mourut peu après ?

Quant au curé Jacques Baldringer, il avait démissionné dès les premiers mois de 1636. Le 5 août 1636, il était remplacé, sur la proposition de l'abbé de Saint-Mathias, par un autre prêtre trévirois, Charles D'hen. (Notons en passant qu'à partir de cette date, les registres de la Chambre épiscopale de Metz gardent le silence sur les curés de Kœnigsmacker jusqu'en 1710. D'autres sources cependant nous permettent de dresser la liste des curés de cette période). Comme pour Jacques Baldringer, on peut se demander si Charles D'hen exerça effectivement le ministère dans sa nouvelle paroisse. Les registres paroissiaux pour 1637 portent la mention latine suivante : *Anno salutis 1637, Reverendo Domino Huberto Hockel, piae memoriae per gratiosam donationem admodum Reverendi Praelati, et totius Conventus Sancti Mathiae, successit Joannes Ansenus, et subsequentes baptisavit*.. En l'an de grâce 1637, Jean Ansen succéda à Hubert Hockler, de pieuse mémoire, par la grâce du Révérend Père Abbé et de tout le couvent de Saint-Mathias, et il procéda aux baptêmes suivants... » C'est lui qui eut la lourde charge de présider

(25) Citons parmi ces localités : Ham, Hunting, Lacroix, Grindorf, Halstroff, etc. Ces localités se relevèrent peu à peu après les guerres et les épidémies. D'autres ne se relevèrent pas. Ce fut le cas pour plusieurs anciennes annexes de Kœnigsmacker, comme Breissem.

à la restauration matérielle et spirituelle de sa paroisse, qui s'avéra très lente, car la pauvreté des habitants était extrême. Nous en trouvons une preuve dans la paroisse voisine, Elzange. En 1655, les dîmes de cette paroisse, qui comprenait, comme aujourd'hui, Elzange et Walmestroff, ne rapportaient encore que 7 à 8 maldres de grains, dont un tiers revenait au curé. Aussi les habitants se trouvent-ils à la recherche d'un prêtre qui accepte de faire le service avec des moyens de subsistance aussi maigres. A Kœnigsmacker, la situation était certes un peu meilleure, restait cependant assez pénible. Jean Ansen lui fit face jusqu'à sa mort en septembre 1672.

L'œuvre de l'abbé Ansen fut continuée, à partir de 1672, par Jean Meyer, nommé curé de Kœnigsmacker par Mgr Georges d'Aubusson de la Feuillade, sur présentation de Martin Feiden, abbé de Saint-Mathias. Elle faillit cependant être ruinée par de nouveaux événements guerriers. La guerre de Succession d'Espagne (1701-1714) amena les armées de Louis XIV dans les environs de Kœnigsmacker. Villars, qui les dirigeait, établit son camp entre Kœnigsmacker et Sierck, pour empêcher l'ennemi, commandé par le célèbre Marlborough et le prince Eugène, de pénétrer plus avant dans le territoire français (26). Il n'y eut heureusement pas de dévastations causées par faits de guerre, mais les armées vivaient sur le pays et occasionnaient des pertes sensibles aux habitants. L'abbé Meyer gémissait de cette situation, comme ses ouailles, et donnait parfois libre cours à son ressentiment en inscrivant en marge des actes de catholicité « *heu Marlborough* ». Pour les années 1704 et 1705, les registres paroissiaux gardent d'ailleurs d'autres souvenirs de la présence des troupes royales, un certain nombre d'actes de décès d'officiers de Villars et même un acte de mariage d'un des hommes de troupe.

Depuis 1700, Jean Meyer était archiprêtre de Kédange. Il avait succédé dans cet office à Ignace Alexandre, curé de Hestroff. Ceci ne doit pas nous étonner, car jusqu'à la Révolution, les fonctions d'archiprêtre n'étaient pas attachées à un poste fixe.

A titre de curiosité, relevons encore une page des comptes de l'abbé Meyer pour 1709, la dernière année de sa vie. Nous y lisons entre autres :

(26) On trouvera en détail le récit de ces événements guerriers dans FLORANGE, *Les seigneurs et la seigneurie de Meinsberg*, chap. VII : la campagne de Villars en 1705. Notons que le célèbre Marlborough séjourna un certain temps au château de Meinsberg, près de Manderen, et que depuis ce moment, celui-ci porte le surnom de château Marlborough.

« Reçu pour le service du Vendredi-Saint des héritiers de Jean Thill deux bichets de froment, mesure de Metz.

Reçu pour un anniversaire le 15 mai 1709 pour Jeanne Koch un bichet de froment, mesure de Thionville.

Reçu du mariage Biver 5 bichets de froment : un bichet pour le curé, 4 bichets pour faire cuire du pain que le curé distribuera à la porte de l'église, aux pauvres, après la messe de mariage.

Reçu pour un service pour Hélène Peter et Jérôme Hoff deux bichets de vin, provenant du Neugarten.

Reçu de la cense de Griesberg deux voitures de foin pour que le curé ait les moyens d'offrir du foin aux pauvres pour leurs bêtes le jour de la saint Martin ».

L'abbé Jean Meyer mourut le 5 mai 1710 et fut enterré dans le chœur de l'église paroissiale.

Deux mois plus tard, Kœnigsmacker recevait un nouveau curé en la personne de Nicolas Théobaldy, lui aussi prêtre trévirois, comme la plupart de ses prédécesseurs et de ses successeurs. Nous ne savons à peu près rien de son activité. Ses successeurs diront de lui qu'il fut un pasteur très vigilant, ce qui laisse supposer qu'il était un homme de devoir et un curé « sans histoires ». Il mourut le 24 avril 1721.

Après une vacance de plusieurs mois, la paroisse eut un nouveau pasteur en la personne de Pierre Krémer, dont la nomination par l'abbé de Saint-Mathias fut agréée par l'évêché de Metz, le 30 août 1721. L'abbé Krémer vécut toujours en bonne harmonie avec ses collateurs, les moines de Trèves, harmonie qui fut très profitable à la paroisse, puisqu'elle permit la reconstruction et l'agrandissement de l'église. Les travaux durèrent trois ans, de 1741 à 1743, pendant lesquels la chapelle St-Roch servit de lieu de culte à la paroisse. C'est lors de cette reconstruction que l'on détruisit l'ossuaire attenant à l'ancienne église, que l'on donna plus d'extension au cimetière devenu nettement insuffisant pour une paroisse dont la population ne cessait d'augmenter et que l'on transféra à la chapelle Saint-Roch le *Bon-Dieu de pitié* qui, depuis deux siècles, veillait sur les ossements des morts. L'œuvre accomplie alors était très solide, puisqu'elle subsiste encore aujourd'hui. L'église actuelle est celle édifiée en 1741. L'abbé Krémer mourut peu après l'achèvement des travaux, le 1^{er} avril 1748, à l'âge de 73 ans, et, sur la demande expresse de l'abbé de Saint-Mathias, il fut enseveli dans le chœur de l'église à la reconstruction de laquelle il avait présidé. Pour marquer l'estime dont il

jouissait, l'abbaye tréviroise avait spécialement délégué à son enterrement un représentant, dom Materne Bauer.

Après le décès de Pierre Krémer, la cure de Kœnigsmacker resta vacante pendant plus d'un an, par suite du désaccord entre l'évêché de Metz et l'abbaye de Saint-Mathias, au sujet du candidat présenté par cette dernière. Le 5 juin 1748, l'abbé de Saint-Mathias avait présenté comme curé de Kœnigsmacker, Nicolas Kутten, qui, jusque-là, avait été primissaire à Rémich (diocèse de Trèves). Quand celui-ci se présenta à l'évêché de Metz pour obtenir ses pouvoirs, le vicaire général, M. de Richardie, voulut lui faire subir un examen devant notaires apostoliques. Le curé désigné refusa de répondre aux questions qui lui furent posées et demanda de pouvoir se préparer pendant quelque temps à cet examen au Séminaire de Metz. Là-dessus l'évêché refusa les pouvoirs à Nicolas Kутten, tout en conservant son titre de nomination. Quelques jours plus tard, accompagné de deux notaires, Kутten vint réclamer ce titre. Il accepta de subir l'examen exigé et, le 31 août, se présenta à cet effet devant J. Corneli, supérieur de la Mission de Metz, et Pierre Dupuy, curé de Saint-Victor, examinateurs synodaux. Ceux-ci le jugèrent incapable et, une fois de plus, l'évêché refusa l'institution canonique. Trois jours plus tard, le 2 septembre, l'abbé Kутten en appela à l'officialité métropolitaine de Trèves et, le 29 avril 1749, il en obtint une sentence favorable, qui fut signifiée le 6 mai à l'évêché de Metz. Une fois de plus celui-ci refusa d'abord l'institution canonique, puis, le 11 juin, l'accorda, tout en y ajoutant quelques conditions dictées par la prudence.

Les archives de l'évêché de Metz contiennent quelques documents qui nous fournissent quelques détails sur la paroisse de Kœnigsmacker sous le ministère de l'abbé Kутten. En 1752, un événement vint troubler l'esprit des paroissiens. Une sentence d'interdit venait de frapper la chapelle Saint-Roch. Que s'était-il passé ? Le curé d'Altroff, Jean Maillet, procureur du chapitre rural de Kédange, scandalisé par la quasi-nudité du *Bon-Dieu de pitié*, avait fait part de ses scrupules à l'évêché, qui sans se livrer à une enquête, avait frappé d'interdit la chapelle. Les habitants de Kœnigsmacker se hâtèrent d'envoyer à Metz une requête par laquelle ils demandaient la levée de cette sanction. L'archiprêtre de Kédange, Jean-Baptiste Hermand, curé de Luttange (27), fut alors commissionné pour procéder

(27) Jean-Baptiste Hermand était curé de Luttange depuis le 16 décembre 1723. En février 1750, il devint archiprêtre de Kédange, en remplacement de Jacques Stadter, curé de Droigny. Il conserva ces fonctions jusqu'en 1764. Il mourut seulement le 2 janvier 1771.

à une enquête (27 mai), à laquelle il se livra le 7 juillet. Le commissaire put se rendre compte de l'exagération du dénonciateur. Une autre raison qui aurait pu justifier le maintien de l'interdit, le manque de revenus de la chapelle, venait d'être levée la veille, car les habitants de la paroisse avaient pris l'engagement d'entretenir le petit sanctuaire. Le rapport de l'archiprêtre fut donc favorable à la levée de l'interdit et, le 14 juillet 1752, l'évêché fit droit à la requête des paroissiens de Kœnigsmacker.

Un autre document postérieur, le procès-verbal de la visite canonique faite le 18 juillet 1764, par le même archiprêtre Jean-Baptiste Hermand, nous fournit quelques renseignements sur la paroisse à cette époque. Nous y constatons qu'alors elle ne possédait ni reliques ni fondations. Les revenus de la fabrique étaient des plus modestes. Elle ne touchait annuellement que 20 livres. Le curé disposait pour vivre de 400 livres, ce qui était également insuffisant. La paroisse comptait à la date de la visite environ 800 communicants, c'est-à-dire 800 personnes soumises à l'obligation de la communion pascalle. Elle comptait en outre environ 180 enfants. Métrich possédait sa chapelle entourée de son cimetière. On y faisait les services pour les défunts et le curé de Kœnigsmacker y disait la messe tous les vendredis. Quant à la chapelle Saint-Roch, elle était en bon état. Jusque vers 1755, on y disait la messe tous les vendredis, mais en 1764, les messes y étaient rares. Par contre, de nombreux fidèles la visitaient journellement.

L'abbé Kutten mourut le 23 juillet 1786, à l'âge de 61 ans, et fut enterré le lendemain, dans le chœur de l'église, en présence de Jean-Antoine Muller, curé de Hestroff et archiprêtre de Kédange (28), de dom Simon Egenoff, prévôt de Saint-Mathias à Kœnigsmacker, et de plusieurs autres prêtres.

A peine huit jours plus tard, l'abbé Kutten obtenait un successeur en la personne de Nicolas Francin, qui fut certainement le plus célèbre des curés de Kœnigsmacker.

(28) Jean-Antoine Muller était curé de Hestroff depuis le 19 avril 1741. Il y avait succédé à Damien Henweiller, qui avait remplacé comme archiprêtre de Kédange l'ancien curé de Kœnigsmacker, Meyer. Muller devint à son tour archiprêtre en 1764, et le resta jusqu'à sa mort, le 20 mars 1788. Il fut alors remplacé dans ses fonctions par Jean-Georges About, curé de Vigy. (Voir sur celui-ci : J. EICH, *Les prêtres mosellans pendant la Révolution*, dans la *Rev. eccl. de Metz*, 1951, p. 148.)

3. NICOLAS FRANCIN, CURÉ DE KÖENIGSMACKER (1768-1791).

Le nouveau curé était un enfant de Kœnigsmacker (29). Il y était né le 20 septembre 1735, de François Francin, greffier de la seigneurie foncière, et de Cécile Schintgen. Ordonné prêtre en mars 1761, il avait été successivement vicaire à Kédange, de 1762 à 1765, puis à Œutrangle, du début de 1766 à juillet 1767, et enfin à Kanfen, de juillet 1767 à juillet 1768.

Quand il apprit la vacance de la cure de Kœnigsmacker, il se mit aussitôt sur les rangs pour en être chargé. Trois jours à peine après le décès de l'abbé Kuttén, il fut mandé d'urgence à Trèves. Deux jours plus tard, le 28 juillet, il acceptait les conditions matérielles que lui proposait l'abbé de Saint-Mathias. Le 1^{er} août, l'évêché de Metz lui accordait l'institution canonique. Dès le 4 août, le nouveau curé prenait possession de sa paroisse.

L'affaire avait été rondement menée, surtout grâce à la bonne volonté de l'abbé de Saint-Mathias, qui était heureux de témoigner ainsi à la famille de Francin sa reconnaissance pour ses loyaux services. Il s'était d'ailleurs montré assez généreux à l'égard du nouveau curé, lui accordant une dotation supérieure à celle de ses prédécesseurs. Il lui assurait annuellement 12 maldres de froment, autant de maldres de seigle, deux maldres supplémentaires pour les novales, 18 livres pour les hosties et le vin de messe, ainsi que 300 bottes de paille et une voiture de foin. A cela s'ajoutait naturellement le casuel assez important dans une paroisse qui alors comptait environ 1.500 âmes. Nicolas Francin se déclara satisfait de cette situation.

Son ministère commençait donc sous d'heureux auspices. Il jouissait de l'entière confiance des moines de Saint-Mathias. Il profitait également de l'estime générale dont jouissait sa famille qui était l'une des plus considérées de la paroisse. Lui-même avait d'ailleurs tout ce qu'il fallait pour s'attirer les bonnes grâces de ses paroissiens. Son extérieur en imposait à tous. C'était « le plus bel homme du dé-

(29) On peut consulter sur Nic. Francin : J. FLORANGE, *Nicolas Francin, évêque constitutionnel de la Moselle, principalement d'après sa correspondance avec Grégoire de Blois*. — J.B. PELT, *Nicolas Francin, évêque constitutionnel de la Moselle, d'après les mémoires d'un contemporain* (Nicolas Jolival, vicaire de Ham), dans la *Revue Ecclésiastique de Metz*, oct. et déc. 1907. — J. EICH, *Nicolas Francin, évêque constitutionnel de la Moselle, avant son élection*, dans la *Revue Ecclésiastique de Metz*, février et mars 1948.

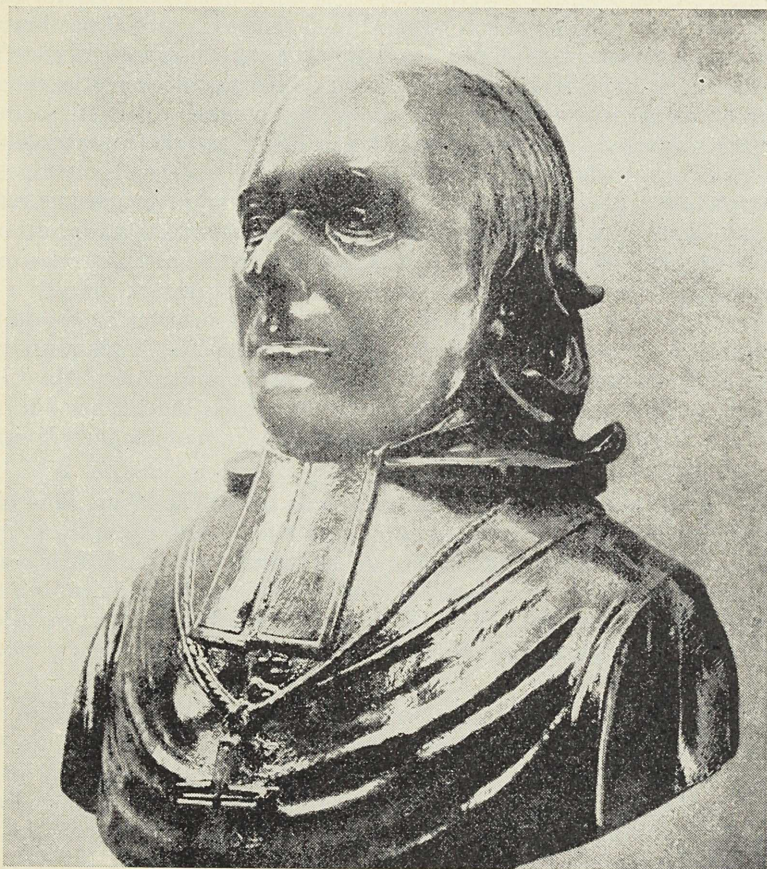
Königsmacker (28). Il y
Francin, greffier de la
justice, entre en mars
de 1762 à 1765,
1767 et enfin à

Königsmacker, il se
Trois jours à peine
à Trèves. Deux
conditions matérielles
"soit, l'évêché de
4 soit le nouveau

et grâce à la bonne
sœur de témoigner
pour ses loyaux ser-
viteurs du nouveau
de ses prédécesseurs.
tant de maldres
rales, 18 livres
de paille et une
canal assez impor-
1500 âmes. Nico-

aux auspices. Il
de Mathias. Il pro-
sa famille qui était
me avait d'ailleurs
de ses paroissiens.
bel homme du dé-

et Nicolas Francin,
ent d'après sa corres-
t. Nicolas Francin,
les mémoires d'un
dans la Bonne École.
et Nicolas Francin,
ction, dans la Bonne



Nicolas FRANCIN

curé de Kœnigsmacker, évêque constitutionnel de la Moselle.
(d'après un buste du Musée de Metz)

partement» dira de lui le célèbre Merlin de Thionville (30). Trente-deux ans plus tard, quand il fera son entrée à Metz après son élection comme évêque constitutionnel de la Moselle, les Messins s'écrieront, au témoignage de l'abbé Jolival, vicaire de Ham : « Oh, quel bel homme ! Quel homme magnifique ! Certainement entre tous les évêques de France, il n'a pas son pareil. Un chaleureux merci à nos braves électeurs qui nous ont choisi un homme aussi superbe ». Telle fut certainement aussi l'avis des paroissiens de Kœnigsmacker à la vue de leur nouveau curé. Quand ils le virent à l'œuvre, d'autres raisons d'estime s'ajoutèrent à celles découlant de son extérieur avantageux. Le curé, certes, était sévère pour eux. Dans ses sermons, il fustigeait leurs défauts, parfois avec une grande violence, mais il rachetait cette sévérité par une grande charité envers tous. Il savait se rendre utile à tous, surtout aux malades, auxquels il se plaisait à distribuer des médicaments. Très versé dans la chicane, il mettait son expérience à la disposition de ses ouailles, les faisant également profiter de ses nombreuses relations dans le monde des hommes de loi. Il sut ainsi gagner la confiance de tous et leur attachement de cœur. Cela l'abbé Jolival, qui le visitait souvent et qui connaissait les sentiments des habitants de Kœnigsmacker pour leur curé, le dit nettement : « Il était très aimé de ses paroissiens ».

Son ministère à Kœnigsmacker fut un ministère calme, sans histoires. Deux faits seulement méritent de retenir notre attention. En 1776, Francin appuya la requête de ses paroissiens de Métrich qui demandaient qu'on leur accordât comme patron secondaire de leur chapelle S. Hubert. En 1781, il demanda et obtint l'érection d'un vicariat à Kœnigsmacker. Nous reviendrons plus loin sur ces deux faits.

On ne peut cependant parler du ministère de Francin à Kœnigsmacker sans faire allusion à ses démêlés avec l'abbaye de Saint-Mathias, car ce long procès eut certainement une répercussion fâcheuse sur l'évolution des idées du curé et contribua à le mettre en vedette au moment où se préparaient les graves bouleversements de la Grande Révolution.

En 1768, Francin s'était déclaré satisfait du sort matériel que lui faisait l'abbaye de Saint-Mathias. Mais les désillusions vinrent bientôt. A la fin de 1768, il voulut, comme l'avaient fait ses prédécesseurs, toucher les dîmes du ban de Breissem (31). Les Bénédictins

(30) J. REYNAUD, *Vie et correspondance de Merlin de Thionville*, p. 616.

(31) Breissem, ancienne localité située près de Kœnigsmacker, détruite, comme il a été dit plus haut, pendant la guerre de Trente ans. B en

de Saint-Mathias protestèrent aussitôt. Francin se mit alors à compulser les documents conservés pour connaître plus exactement ses droits et songea dès ce moment à intenter un procès à l'abbaye tréviroise. (N'oublions pas que nos ancêtres étaient très chicaneurs, faisaient appel pour les moindres difficultés aux tribunaux et dépensaient souvent tout leur petit avoir en procès interminables). Le père de Francin qui vivait encore mit un frein aux intentions agressives de son fils. Mais malheureusement François Francin mourut en 1769. Désormais il n'y avait plus personne pour retenir le curé. Il refusa un accommodement que lui proposait l'abbaye de Saint-Mathias, et lui intenta un procès devant le bailliage de Thionville. La sentence accorda à Francin une augmentation de dotation, mais celui-ci s'en montra peu satisfait et porta l'affaire devant le parlement de Metz, où le litige se poursuivit jusqu'en 1777. Le curé de Kœnigsmacker fut débouté de ses prétentions. Pour ne pas l'accabler l'abbaye de Saint-Mathias se chargea de payer les frais du procès. L'affaire rebondit en 1781 à propos des dîmes de Métrich, mais se termina le 4 avril 1781 par un accord où Francin renonça à toutes ses prétentions. Cette fois encore l'abbaye de Saint-Mathias se chargea des frais du procès.

La longue lutte se terminait donc par la défaite complète du curé de Kœnigsmacker. Mais aux yeux de ses paroissiens et aux yeux de l'opinion générale, il en sortit grandi. Il faisait figure de victime des privilégiés et apparut à tous comme, le champion de la lutte contre ces mêmes privilégiés. Cela explique aisément le rôle qu'il jouera au cours de la Révolution qui éclatera huit ans plus tard.

que distinct, le ban de Breissem dépendait de la justice foncière de Kœnigsmacker. (*Arch. dép. Mos.*, H. 3651).

Chap. II.

La paroisse de Kœnigsmacker et ses pasteurs (suite)

Pendant la Révolution

1) FRANCIN ET LA REVOLUTION.

Victime de l'ancien ordre des choses, Francin salua naturellement chaleureusement l'aurore d'une ère nouvelle qui se leva dans les premiers mois de 1789 et devint aussitôt un artisan actif de l'ordre nouveau dans sa paroisse.

Il fut l'un des principaux rédacteurs, sinon l'unique, des cahiers de doléances de Kœnigsmacker et de Métrich. Il se chargea, à la demande du maire, d'en expliquer les articles aux habitants lors de la réunion, où ils devaient désigner les représentants des deux communautés pour l'assemblée bailliagère convoquée à Thionville. Lui-même assista également à l'assemblée du clergé du bailliage et y joua un rôle assez important. Il fut l'un des rédacteurs du cahier de doléances du clergé du bailliage de Thionville.

Dans sa paroisse il mit son expérience des affaires au service des nouvelles autorités municipales assez inexpérimentées. Nulle décision importante n'était prise sans son intervention. Les archives municipales en fournissent des preuves nombreuses. C'est ainsi que, le 21 janvier 1790, il obtint de la municipalité le vote d'une somme de 1.500 livres au titre du don national. Lui-même se chargea de transmettre cette somme à son ami Brousse, curé de Volkrange, député à la Constituante, pour qu'il la déposât sur la tribune de l'Assemblée.

Toutes ces preuves de bonne volonté pour l'ordre nouveau, qui se créait pièce par pièce dans la France d'alors, n'engageaient pas la conscience du curé de Kœnigsmacker. La très grande majorité des prêtres d'alors témoignaient de la même sympathie pour la Révolution naissante. C'est au mois de janvier 1791 que pour la première fois s'institua en lui un véritable débat de conscience en face des innovations décrétées par la Constituante. Avait-il le droit de prêter le serment à la constitution civile du clergé, décrété le 27 novembre 1790 par l'Assemblée et sanctionné par le roi le 26 décembre ? Le 28 jan-

vier Francin, accompagné de son vicaire Nicolas Mellinger (1) se présenta à la mairie et fit la déclaration suivante : « Nous soussignés, Nicolas Francin, curé de Kœnigsmacker, et Mellinger Nicolas, vicaire de la même paroisse, déclarons au greffier Laux Jean que nous avons l'intention de prêter serment dimanche prochain à l'issue de la messe ». Sous cette déclaration figurent les signatures des déclarants, celle de Pierre Jung, maire, de Jean Giry, procureur de la commune, ainsi que celles de François Vandernot et de Nicolas Winckel. On peut se demander si cette intention fut suivie d'effet. La page qui suit cette déclaration est restée en blanc dans le registre municipal. On n'y trouve nulle mention de la prestation de serment. Mais celle-ci ne peut être nullement mise en doute. Nous en avons plusieurs preuves irréfutables. Lorsque le 14 mars l'élection de Francin comme évêque constitutionnel fut acquise, le président de l'assemblée électorale demanda si le curé de Kœnigsmacker avait prêté le serment prescrit. Les électeurs de Kœnigsmacker s'écrièrent à l'unanimité : « Oui ! Oui ! ». Dans ses mémoires, l'abbé Jolival, l'affirme également et nous fournit quelques précisions sur le serment du curé et du vicaire de Kœnigsmacker. Par lui nous savons, en effet, qu'ils prêtèrent le serment avec restrictions. Pendant les deux mois qui suivirent, l'attitude de Francin resta ambiguë. Il se montrait l'adversaire décidé des prêtres qui avaient prêté purement et simplement le serment constitutionnel, mais en même temps il lisait avec toujours plus de satisfaction les écrits qui prenaient la défense de cette constitution.

Pendant que le curé de Kœnigsmacker semblait ainsi hésitant, le directoire du département avait déclaré le siège épiscopal vacant, le cardinal de Montmorency-Laval, évêque de Metz depuis 1761, n'ayant pas donné suite aux diverses sommations qui lui avaient été adressées par l'administration départementale. En même temps il avait convoqué les électeurs pour le 13 mars 1791 pour y procéder à l'élection d'un nouvel évêque selon les modalités prescrites par la constitution civile du clergé. Au troisième tour du scrutin, qui eut lieu dans l'après-midi, du 14 mars, Francin, dont la candidature avait été lancée par Charles-Frédéric Durbach de Cattenom administrateur du département, fut élu évêque constitutionnel de la Moselle, par 223 voix sur 361 votants. Durbach fut aussitôt chargé d'aller porter la nouvelle à Francin. Tandis que Durbach faisait route vers Kœnigsmacker, le curé, en ce matin du 15 mars, se rendait à Cattenom

(1) Nicolas Mellinger naquit à Kœnigsmacker, le 31 décembre 1756, de Jean Mellinger et d'Anne-Marguerite Sommy. Il fut ordonné prêtre le 16 mars 1782. Le jour même de son ordination, il fut nommé vicaire à Kanfen. Le 12 mars 1785, il devint vicaire de Kœnigsmacker.

afin d'y assister à un service pour madame Baudron-Delorier. En chemin, il lisait un écrit d'Albert, curé de Rémeling, qui vantait les bienfaits de la constitution civile du clergé et il ne peut s'empêcher de dire à son compagnon de route : « Cette brochure produit cependant quelque bien ». En même temps, il s'entretenait avec l'abbé Jolivald de l'élection qui se déroulait à Metz et qui était le grand événement du jour. A ce sujet, il affirma avec force : « Montmorency-Laval est notre évêque et aucun autre ne peut l'être ». Un peu plus tard, il revint sur la même question disant qu'aucun autre ne pouvait « être nommé évêque légitime et remplacer Mgr Montmorency-Laval, tant qu'il vivrait ».

A la fin de la matinée Durbach arrivait à Kœnigsmacker, y cherchant, vainement le curé. Il se hâta de le rejoindre à Cattenom. Laissons l'abbé Jolivald nous raconter ce qui s'y passa. « A peine la table fût-elle levée après le repas, et voulut-on commencer la partie au jeu de cartes, que M. Durbach arrive de Kœnigsmacker à Cattenom, comme un courrier volant, annonçant ici comme sur tout le chemin de Metz à Kœnigsmacker, passant par Thionville, avec une voix de trompette : « Francin évêque, le curé de Kœnigsmacker évêque ! Francin évêque ! »... Francin, d'abord un peu surpris et déconcerté par cette nouvelle, demande en pleurant à M. Durbach le temps de réfléchir jusqu'au lendemain. Durbach sentit bien vite la volonté faible et fléchissante de M. Francin, à l'égard de ce poste d'honneur unique ; il ne lui laissa aucun repos et insista pour qu'il lui dise oui ou non, parce qu'il devait en hâte rapporter la réponse à l'assemblée. « Comment, continua-t-il, Montmorency a été plusieurs fois cité pour prêter le serment et il n'a comparu à aucune citation. Il est donc d'après tous les droits dépossédé de son évêché. Quel honneur pour vous, pour nous, pour notre pays, de ce que nous avons tout particulièrement l'avantage de voir pour la première fois un enfant du pays, un curé voisin, monter sur le siège épiscopal. Vous pouvez nous rendre heureux, ainsi que tout notre pays. Vous avez été élu légitimement à l'épiscopat par toute une nation et vous n'avez aucune raison valable pour refuser cette belle et honorable position, vous possédez en toute plénitude les talents et les vertus nécessaires ; si vous refusez, le choix tombera vraisemblablement sur un Pigeot (2) ou un Albert

(2) Pierre Pigeot naquit à Boucheporn, le 4 mars 1744. Il fut ordonné prêtre en septembre 1770 et devint vicaire à Luttange. En 1771, il fut nommé curé de Filstroff. Pendant la Révolution, il fut l'un des partisans les plus acharnés de la constitution civile du clergé. Il fut néanmoins arrêté pendant la Terreur et déporté à l'île de Ré. Relâché en 1795, il revint à Filstroff. Il y mourut en 1833.

(3) et peut-être sur un plus mauvais. Nous avons pourtant besoin d'un évêque, nous n'en avons pas à présent, et sans évêque nous ne pouvons pas être de vrais catholiques».

«Alors arrivent de tous côtés, de Thionville, de Kœnigsmacker, de Cattenom, les cousins et les cousines, les Schweitzer et les Séquer, des avocats et des procureurs, les lêcheurs d'encre et les tailleurs de compliments; il arrivent en foule, comme une nuée. Ils assiègent de tous côtés cette grande et puissante forteresse, qui était si facile à prendre et sans coup de canon... Le bavardage des femmes était si grand, la joie si vive, les compliments si nombreux, la légitimité de l'élection et les avantages de sa magnifique personne étaient tellement confirmés et protocollés par ces avocats et procureurs philosophes, les Schweitzer et les Séquer, que M. Francin succombe et rend la forteresse».

Le soir même, sans repasser par Kœnigsmacker, Francin se rendit à Metz où, dès le lendemain matin, il fit une entrée solennelle.

Avant de se rendre à Paris pour y recevoir le sacre, Francin revint à Kœnigsmacker, où il donna une grande réception à l'occasion de son élection. Le soir même, il y accomplit son dernier acte de ministère comme curé de la paroisse en conférant le baptême à Nicolas Bernard. Jacques Mathieu, vice-président de l'administration du département, y fit fonction de parrain, tandis que madame Durbach, de Cattenom, fut marraine.

Il partit ensuite pour Paris, toujours un peu troublé de cette élévation, doutant également de la légitimité de son élection, car de Paris, il écrivait à son ancien vicaire Mellinger que si le bref pontifical de Pie VI, condamnant la constitution civile du clergé était authentique, il reviendrait dans sa paroisse sans se faire sacrer évêque. Mais son entourage sut faire disparaître ses derniers scrupules et il reçut le sacre, le 2 avril 1791, de Gobel, évêque de la Seine, assisté de Gouttes, évêque de Saône-et-Loire et de Dubourg-Miraudot, évêque de Babylone.

Le 12 avril, Francin était de retour à Metz. Le 15, il fit sa première visite à Thionville, où il fut célébré par la municipalité que

-
- (3) Hubert Albert est né à Bouzonville, le 2 janvier 1747. Il était curé de Rémeling depuis 1780. En 1791, il fut l'un des premiers à prêter le serment constitutionnel. Il se fit, avec Pierre Pigeot, l'un des principaux propagandistes de la constitution civile du clergé. Il fut élu curé constitutionnel de Halstroff, devint ensuite premier vicaire épiscopal du Haut-Rhin. Plus tard, il s'établit comme cultivateur en Alsace.

conduisait le fameux Merlin de Thionville. Le soir même, il arrivait à Kœnigsmacker «escorté d'une trentaine de gardes nationaux à cheval, ayant à ses côtés dans le carrosse son grand vicaire Jacques Senzy, natif de Sarrelouis et curé de Kerling». La réception que lui réservèrent ses compatriotes fut grandiose. Le 25 avril, lundi de Pâques, il donna à ses anciens paroissiens le spectacle d'une grand'messe pontificale. Ce fut un grand branle-bas dans toute la région. «La joie dans tout le pays était inexprimable, nous dit encore l'abbé Jolival, tous couraient à Kœnigsmacker pour voir cette cérémonie extraordinaire et entendre la belle musique (les chants furent exécutés par la chorale de la cathédrale de Metz). Les gardes nationaux à cheval et à pied, les musiciens, les carrosses, les cousins et les cousines, les flatteurs et complimenteurs de Francin, tous devalaient au-devant de ma maison par la chaussée vers Kœnigsmacker».

Pendant plus de deux mois encore Francin fit de nombreux séjours dans son ancienne paroisse et y accomplit un certain nombre d'actes de ministère. C'est ainsi que, le 12 mai 1791, il y conféra le baptême à Elisabeth-Rose Merlin, fille du futur conventionnel Antoine Merlin.

2) LES SUCCESSEURS CONSTITUTIONNELS DE FRANCIN JUSQU'À LA CESSATION DU CULTE.

Depuis l'élévation de Francin à l'épiscopat, l'administration de Kœnigsmacker était entre les mains de l'abbé Nicolas Mellinger. Lors de la préparation des premières élections de curés constitutionnels, le département ne porta pas Kœnigsmacker sur la liste des cures vacantes. Le district de Thionville de son côté n'y songea pas. Ce fut sur une intervention personnelle de Francin que le matin même des élections, le 19 juin, la paroisse fut déclarée vacante. Le même jour les électeurs du district de Thionville élurent à cette cure Nicolas Mellinger qui accepta ce choix.

Le vicaire de Ham, qui le connaissait bien, entreprit aussitôt de lui faire comprendre la fausseté de sa position. Mellinger se laissa convaincre et résolut d'abandonner le schisme dans lequel il s'était engagé certainement de bonne foi. Le 8 juillet, après avoir averti sa famille, sans rien dire à Francin, revenu à Kœnigsmacker la veille, il partit pour Trèves, où se trouvait le cardinal de Montmorency-Laval,

et lui demanda de le réconcilier avec l'Eglise. La nouvelle du départ de Mellinger provoqua une grande effervescence dans la paroisse. Francin lui-même se prononça avec violence contre lui. Quant au fugitif, voulant libérer sa conscience, il écrivit, le 25 juillet 1791, au district de Thionville: «Ma conscience ne me permettant pas de prendre possession de la cure de Kœnigsmacker à cause du serment civique qu'on y est obligé de faire, en conséquence j'y renonce et je rétracte l'acceptation de ladite cure... ainsi que le serment civique que j'ai prêté, étant contraire à l'Eglise catholique, apostolique, et romaine » (4).

A la suite de cette défection, Francin, confia l'administration provisoire de Kœnigsmacker à l'ex-chanoine régulier, Jean-Nicolas Kerger (5). Celui-ci assura le service religieux jusqu'à la fin de septembre 1791.

Aux élections qui eurent lieu à Thionville, le 25 septembre 1791, Kerger fut désigné comme curé de Basse-Yutz, en remplacement de Fassy-Leroy qui avait refusé de prêter le serment pur et simple. Le nouveau curé de Kœnigsmacker, élu à la même occasion, était un ancien moine de l'abbaye Sainte-Croix de Bouzonville, Josse Néophyt (6). Mais cette élection ayant été annulée, du moins provisoirement, le curé élu ne put prendre possession de sa paroisse que le 30 novembre 1791, après un décret de l'Assemblée législative validant provisoirement ces mêmes élections. Le 2 février suivant le procureur de la commune, Jean Giry, le reçut officiellement comme citoyen de Kœnigsmacker, formalité nécessaire pour lui permettre d'obtenir une portion gratuite de bois de chauffage. A cette occasion il dut verser à la commune la somme de 3 livres.

Au cours de la première année de son ministère Josse Néophyt dut prendre la fuite. Il quitta sa paroisse à la fin du mois d'août 1792 au moment où les alliés se dirigèrent vers Thionville pour y mettre le siège. Francin le nomma alors, le 27 septembre, administrateur de Wittring. Mais il ne dut pas y aller, car peu après, il est signalé comme administrateur de Téterchen. Dès qu'il le put, il entra à

(4) P. LESPRAND, *Le clergé de la Moselle pendant la Révolution*, t. III, p. 365.

(5) Josse Néophyt, fils d'un rabbin converti, naquit à Bouquenom, le 18 juin 1747. Nous le trouvons comme professeur à l'abbaye de Munster (Alsace), le 11 février 1771. En 1786, il devint sous-prieur de l'abbaye de Bouzonville, puis prieur en 1789.

(6) Jean-Nicolas Kerger naquit le 22 octobre 1760, à Grendel (Luxembourg). Il fit profession chez les Chanoines réguliers à Autrey, le 23 octobre 1785. En 1790, il se trouvait au collège du Fort à Metz.

Kœnigsmacker, où nous le retrouvons dès le 24 octobre. Ce jour-là il note, en effet, avec joie en tête d'un acte de baptême que «les émigrés se sont retirés avec honte, avec perte et confusion». Pendant son absence, le service religieux avait été assuré par l'abbé Nicolas Theis, prêtre réfractaire, ancien prêtre-chantre et régent d'école à Catrenom. Le danger passé, Néophyt put reprendre avec une tranquillité relative son ministère à Kœnigsmacker et le poursuivre jusqu'aux premiers jours de 1794. A la suite de l'arrêté du représentant en mission Faure, interdisant tout culte public, Néophyt se soumit. Mais cela ne lui assura pas la paix. Deux mois plus tard, il fut incarcéré à Thionville, en même temps que Jean-Adam Christiany (7), autre jureur notoire de la région. Tous deux s'adressèrent au représentant en mission Mallarmé pour obtenir leur mise en liberté. Celui-ci leur répondit par l'arrêté suivant daté du 9 germinal an II (29 mars 1794) :

«Au nom de la République française. une et indivisible. Liberté, Egalité ou la Mort.

«Le représentant du peuple près de le département de la Meuse et de la Moselle pour l'organisation du gouvernement révolutionnaire, qui a examiné la demande présentée par les nommés Josse Néophyt et Jean-Adam Christiany, ex-curés de Freymacker et d'Inglange, tendante à obtenir leur liberté; vu le renvoi de l'administration du district de Thionville, les avis et observations; considérant qu'il est prouvé que les pétitionnaires ont cherché à soulever les citoyens de leurs communes et celles de leurs cantons, y ayant adressé des lettres circulaires à l'effet d'envoyer trois personnes instruites et sachant lire, pour délibérer sur les questions de religion, qu'une telle conduite prouve qu'ils sont dangereux pour la société et qu'on ne doit pas plus longtemps leur laisser un air libre; arrête que les pétitionnaires seront conduits sous bonne et sûre garde, de brigade en brigade, dans le port de mer le plus prochain de la République pour être déportés aux termes de la loi et en exécution des dispositions de l'arrêté du représentant du peuple du 6 de ce mois; charge l'agent national du district de Thionville de l'exécution du présent arrêté, et d'instruire le ministre de la marine où il sera déterminé d'envoyer ces deux particuliers, de tout quoi il rendra compte dans le plus court délai».

(7) Jean-Adam Christiany, né à Eutrange, vers 1730, ordonné prêtre en 1754, avait été vicaire à Bertrange (1754), à Metzervisse (1759), à Inglange (1765). Il fut nommé curé d'Inglange en 1768. En 1791, il prêta le serment constitutionnel pur et simple.

Cet arrêté reçut son exécution le 13 germinal (2 avril 1794). Sur la réquisition de l'agent national, le conseil du district de Thionville ordonna au commandant de la gendarmerie sédentaire de cette ville de faire transporter les deux condamnés de brigade en brigade, jusqu'au port du Havre. Le 21 germinal (10 avril) une voiture, attelée d'un cheval, les conduisit de Pont-à-Mousson à Saint-Mihiel. Le lendemain, l'étape fut de Saint-Mihiel à Bar-le-Duc. Dans cette dernière ville, la destination des deux déportés fut changée. Par ordre de Mallarmé du 24 germinal (13 avril), ils furent joints aux déportés meusiens en partance pour Rochefort. Ils partirent deux jours plus tard. Arrivés à destination Christiany fut embarqué sur le *Washington*, tandis que Néophyt fut placé sur le *Bonhomme-Richard*. Christiany mourut quelques mois plus tard à la suite de nombreuses privations, le 12 septembre, après avoir retracté ses serments, quant à Néophyt, il supporta les affreuses privations des pontons et fut l'un des 17 survivants de la Moselle qui le 28 pluviôse an III (16 février 1795) demandèrent leur élargissement. En mai 1795, Néophyt était de retour à Kœnigsmacker.



3) KœNIGSMACKER SOUS LA TERREUR.

Mais que d'événements malheureux depuis son départ! Le comité révolutionnaire, animé par un certain Michel Ernst, s'en était donné à cœur-joie contre tout ce qui pouvait rappeler la religion.

Le 5 floréal an II (24 avril 1794), ce comité composé de «quatre ou cinq terroristes», comme Francin l'écrira à Grégoire de Blois, le 17 thermidor an III (4 août 1795), prit l'arrêté suivant:

«1) L'or, l'argenterie, les ornements précieux de l'église seront emballés et transférés au district de Thionville;

«2) Les meubles de l'église: bancs, boiseries, chaises, armoires, seront vendus au profit de la commune;

«3) Les images et statues de l'église seront brûlées».

Ils ne purent cependant pas mettre complètement à exécution leur arrêté, car Néophyt, avant son départ, avait pris la précaution de mettre en sécurité dans des familles de confiance les calices et les ornements les plus précieux. Quant aux objets restés dans l'église, ils ne furent pas tous livrés au district de Thionville. Les membres du co-

mité révolutionnaire les gardèrent pour eux. Dans la lettre citée plus haut, Francin les accuse formellement: «Ils se sont approprié les plus beaux ornements, qu'ils ont conservés ou vendus à leur profit». Les deux derniers articles de l'arrêté, par contre, furent entièrement mis à exécution. Toutes les statues et toutes les images furent rassemblées hors du village au lieu dit *Brechkaul* et publiquement brûlées. Deux images échappèrent à cette destruction générale: une croix, aujourd'hui encore conservée dans l'église de Kœnigsmacker, ainsi que le *Bon Dieu de pitié* de la chapelle Saint-Roch, auquel les mains sacrilèges n'avaient pas osé toucher.

A la suite de cet acte de vandalisme, l'église était complètement vide, mais la croix continuait à se dresser en haut du clocher. Le 16 pluviôse an III (4 février 1795), le comité révolutionnaire décida de l'abattre et de la remplacer par le drapeau révolutionnaire. Personne au village, ne voulut s'en charger. Finalement deux soldats du 3^e bataillon de la République, en cantonnement à Freymacker (nom révolutionnaire de Kœnigsmacker) se prêtèrent à cette triste besogne. Pris de boisson, ils escaladèrent la tour et se mirent à desceller la croix. En le faisant, ils perdirent l'équilibre, s'écrasèrent au pied de la tour. Au même moment la croix céda également et vint s'abattre sur les deux malheureux, les écrasant de son poids. Les spectateurs de cette triste scène se retirèrent terrifiés, personne n'osa enterrer les malheureuses victimes. Leurs camarades durent se charger de cette besogne. Ce nouvel acte de vandalisme coûta 93 livres à la commune.

Quelque mois plus tard, la municipalité jugea le moment venu, de tirer profit de l'église désaffectée. Dans les premiers jours de mai 1795, elle fit afficher l'arrêté suivant :

« Vu le dépérissement de la ci-devant église de ce lieu ;

« Vu les vitrages et autres choses déperies;

« Nous maire et officiers municipaux trouvons nécessaire de louer à un an ce local.

« Nous procèderons le 1^{er} prairial de l'an III (20 mai 1795) dès 9 h. du matin à l'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur.

Ernst, maire».

La location eut lieu à la date fixée. Ce fut l'instituteur, Nicolas Fromholt qui la loua pour un an contre la somme de quatre livres et dix sols. Ce fut un soulagement pour les habitants de Kœnigsmacker, car ils savaient que Fromholt était un homme de bien. Ils en eurent cependant une profonde humiliation, car dans aucune des localités des environs on n'avait agi comme chez eux.

4) RESTAURATION DU CULTE CONSTITUTIONNEL A PARTIR DE 1795.

Peu après ce dernier acte des révolutionnaires de Kœnigsmacker, Josse Néophyt reparut dans sa paroisse. Il ne reprit pas aussitôt le culte. Ce fut Francin qui, le 16 août, vint faire le premier office dans l'église réconciliée par lui. Néophyt lui-même attendit encore plus de deux mois avant de reprendre en mains la paroisse. Ce n'est que le 19 vendémiaire an IV (27 octobre 1795) qu'il se présenta devant l'administration du canton de Freymacker et y fit la promesse de soumission aux lois, exigée des prêtres pour la reprise du culte public. Il s'efforça aussitôt de remettre en état l'église pour la rendre plus décente pour le culte. L'ex-moine, que son séjour dans les geôles de Rochefort n'avait pas assagi, donna beaucoup de soucis à Francin qui, au cours de l'année 1796, lui retira l'administration de la paroisse et nomma à sa place un autre ancien moine, l'ex-Capucin François Feltz ⁽⁸⁾. Mais Néophyt refusa de lui céder le presbytère. Il s'y maintint, malgré les protestations de Francin, surtout lorsque le 2 frimaire an V (1^{er} décembre 1796) il fût devenu Commissaire du Directoire Exécutif près l'administration du canton de Freymacker, sur la recommandation de J.-P. Couturier, ancien député de la Moselle à la Convention et alors membre influent du Conseil des Cinq-Cents. Finalement l'administration cantonale lui donna l'ordre de céder le presbytère à son successeur, à la fin de janvier 1797. Le 15 ventôse (5 mars 1797), il fut remplacé comme Commissaire du Directoire Exécutif par un nommé Terver. Il quitta alors la paroisse et se retira dans sa famille ⁽⁹⁾.

François Feltz put officiellement prendre possession de sa paroisse le 2 février 1797. Le choix de Francin était bon. Le nouveau curé s'efforça de restaurer complètement le culte dans sa paroisse, malgré l'insécurité dans laquelle il vivait. Il se montra d'ailleurs soumis aux lois révolutionnaires, acceptant de prêter tous les serments nouveaux exigés des ministres du culte par le Directoire, comme aus-

(8) François Feltz naquit à Basse-Contz, le 5 avril 1756. En 1775, il entra chez les Capucins de Thionville. En 1791, il devint curé constitutionnel de Berg; plus tard, en 1793, nous le trouvons comme curé de Kemplich.

(9) En 1803, Josse Néophyt deviendra desservant de Norroy, près de Pont-à-Mousson. En 1808, il devint desservant d'Uruffe, le 1^{er} novembre de la même année, professeur à Toul. Le 1^{er} mai 1816, enfin, il devint desservant d'Azoudange. C'est dans cette paroisse qu'il mourut le 30 septembre 1836.

si par le Consulat, qui quelques années plus tard devait rendre la paix religieuse à la France. François Feltz administra la paroisse jusqu'à la restauration du culte catholique, au lendemain du Concordat et jusqu'à la nomination d'un nouveau desservant. Il cumulait en même temps le ministère dans la paroisse voisine, Basse-Ham ⁽¹⁰⁾.

5) LE CULTE CLANDESTIN A KÖENIGSMACKER.

Durant toute la Révolution la paroisse de Kœnigsmacker fut l'une des citadelles du culte constitutionnel. La paroisse le devait en quelque sorte à l'honneur qu'elle avait eu de fournir au département de la Moselle son évêque constitutionnel. Nulle autre paroisse n'eut d'ailleurs l'occasion de saluer aussi souvent le nouveau prélat, ni d'assister aussi souvent aux grandes cérémonies présidées par lui.

Mais les habitants de Kœnigsmacker ne furent pas complètement privés du ministère des prêtres restés fidèles à l'Eglise, du moins ceux qui le voulaient. Jusqu'en 1795 ils n'eurent pas souvent l'occasion de rencontrer l'un de ces prêtres traqués. Certains y supplèrent en portant les jeunes enfants jusqu'à Perl pour leur faire conférer le baptême.

A partir de 1795, ils n'eurent plus à se déranger pour recourir au ministère des prêtres insermentés. Beaucoup étaient revenus clandestinement en France et y exerçaient leur ministère en cachette. Francin d'ailleurs s'en plaignit plusieurs fois amèrement à Grégoire de Blois, devenu son confident ordinaire après 1795. Ces prêtres trouvaient refuge dans l'ermitage annexé à la chapelle Saint-Roch. Ils se trouvaient ainsi à l'écart de la localité. Mais l'ermite, Nicolas Laux, se chargeait de signaler leur présence aux fidèles désireux de profiter de leur ministère, les conduisait auprès des malades qui voulaient les voir et se chargeait parfois lui-même de leur porter le Saint-Viatique.

Ce dévouement d'un homme simple méritait d'être tiré de l'oubli.

(10) En 1803, François Feltz devint desservant de Tünsdorf, conserva ce poste jusqu'en 1811. En 1814, il quitta le diocèse de Metz, pour aller résider dans celui de Nancy.

Chap. III.

La paroisse de Kœnigsmacker et ses pasteurs (suite)

De la Révolution à nos jours

SUZANGE François (1803—1815)

Le 14 mai 1803, Mgr Bienaymé donna à la paroisse de Kœnigsmacker un nouveau curé légitime en la personne de François Suzange (1). Il trouvait une paroisse où tout était à faire. Il fallait extirper les germes de divisions nés du schisme constitutionnel, faire disparaître l'esprit anti-religieux qui avait grandi durant la tourmente révolutionnaire, restaurer une église qui avait grandement souffert des déprédations des Jacobins locaux. L'abbé Suzange se mit hardiment à la tâche.

Pour ranimer l'esprit religieux, il s'efforça de fournir à ses ouailles des offices aussi beaux que le permettait le denuement total de l'église. Il reprit également les pèlerinages à la chapelle Saint-Roch, et en particulier les processions hebdomadaires pour honorer la passion du Christ. La pratique religieuse reprit peu à peu.

Mais l'église elle-même présentait encore un aspect lamentable. Il n'y avait plus de bancs, ce qui rendait l'assistance aux offices pénible. La commune elle-même était trop pauvre pour pouvoir en faire faire de nouveau. Le curé avança donc de sa propre poche les 400

(1) François Suzange était né à Florange, le 26 janvier 1749. Il avait été ordonné prêtre le 18 septembre 1773. Après avoir rempli les fonctions de vicaire à Marange et à Distroff, il était devenu curé de Metzervisse, le 8 avril 1782. Le 23 janvier 1791, il avait prêté le serment constitutionnel avec restrictions, ce qui lui valut d'être remplacé par un curé constitutionnel, Jacques Adam, en septembre 1791. Il émigra le 5 octobre 1792. Deux ans plus tard, sa présence nous est signalée à Wenighörbach. En 1796, il quitta ce refuge par crainte de l'avance des troupes françaises sur la rive droite du Rhin et se réfugia provisoirement à Eichsfeld. Il revint en octobre 1796 à Wenighörbach, obtint en novembre un nouveau permis de séjour dans cette localité, car il s'y rendait utile dans le ministère des âmes et subvenait à ses besoins par les revenus d'une pépinière qu'il avait créée. Rentré en France au lendemain de la Révolution, il fut d'abord chargé de l'administration provisoire de Volstroff-Reinange (8 juillet 1802).

francs nécessaires. Pour récupérer peu à peu cette somme, il demanda à ses paroissiens de lui verser par an et par personne la modeste somme de 40 centimes. Mais cette demande se heurta à un certain nombre d'oppositions, car l'esprit jacobin subsistait encore partiellement dans la paroisse. Finalement la commune accepta de lui verser le reliquat de la somme encore due.

Peu à peu, ses forces ne permirent plus à l'abbé Suzange de suffire à la tâche dans une paroisse aussi importante. Il demanda à en être déchargé. Cela lui fut octroyé en 1815 (2).

ARENDT Jean-Nicolas (1815—1819).

L'abbé Suzange fut remplacé le 1^{er} août 1815 par Jean-Nicolas Arendt (3) dont le passage à Kœnigsmacker ne laissa guère de traces.

MAX Michel (1819—1829)

Le 1^{er} sept. 1819, l'abbé Arendt permuta avec le curé de Beyren, Michel Max (4). C'était un jeune prêtre ardent qui se mit aussitôt au travail. Il résolut de doter sa paroisse d'une église digne de son importance. Pour s'en procurer les fonds nécessaires, il établit en 1820 la location des bancs. Il alerta également l'évêché sur l'état déplorable de son église. Le rapport qu'il envoya à ce sujet est très instructif. Il y déplore l'absence de tout ce qui est nécessaire à la décence du culte. Il n'y a pas de chaire à prêcher, pas de confessionnal, les autels sont entièrement dégradés. Le banc de communion est encore peint aux trois couleurs de l'ancien drapeau national. Il n'y a pas de chemin de croix, pas de statues, pas d'images saintes, plus de chandeliers, pas de cierges. Les vitraux sont entièrement brisés. Il n'y a qu'un seul ornement pour dire la messe, etc. Le curé estime qu'il

(2) Le 1^{er} août 1815, l'abbé Suzange fut nommé desservant de Puttelangelès-Rodemack, mais il ne dut pas y aller, car, le 1^{er} septembre, il était nommé à Uckange. Cinq mois plus tard, le 1^{er} février 1816, il fut nommé curé de Rémeling, puis le 10 mars 1817, curé de Manom. C'est dans cette dernière paroisse qu'il mourut, le 13 mars 1835.

(3) Né à Sœtrich, le 11 mai 1752, Jean-Nicolas Arendt nous apparaît, en 1803, comme vicaire à Boulay, puis en 1804, comme vicaire à Basse-Rentgen, dont il devint desservant le 1^{er} juillet 1808. Le 1^{er} octobre 1811, il fut transféré à Launstroff. Après son départ de Kœnigsmacker, il devint desservant de Beyren. C'est là qu'il mourut le 7 mars 1828.

(4) Michel Max est né à Sœtrich, le 21 janvier 1793. Ordonné prêtre le 20 mars 1817, il fut nommé vicaire à Boulay. L'année suivante, ie 1^{er} avril 1818, il devenait desservant de Beyren.

faudrait une somme d'au moins 6.000 francs pour remettre tout en état. Mais les ressources restent très maigres. La commune lui verse de temps à autre 200 francs. La location des bancs et les quêtes ne rapportent que 130 francs par an. A force d'efforts le curé réussit néanmoins à rendre son église plus décente.

Malheureusement il ne put mener à bonne fin l'œuvre qu'il s'était proposée. Au cours de la première semaine de février 1829, il dut se rendre à Oudrenne pour y présider un enterrement, à la place du curé malade. Il partit à cheval accompagné de son chien. A son retour, il fut attaqué, à l'orée de la forêt par quatre loups affamés. Son cheval, pris de frayeur, désarçonna son cavalier et prit la fuite en direction de Métrich, suivi du chien. L'abbé Max saisit aussitôt une bûche et se défendit de son mieux contre ses assaillants. Entre temps, des hommes de Métrich, alertés par le passage des deux animaux sans maître, s'étaient mis en route pour chercher leur curé. Ils le trouvèrent en train de faire face aux loups. Il en avait déjà tué deux, mais sa soutane était en lambeaux et il portait de nombreuses blessures. Les sauveteurs tuèrent à leur tour les deux autres loups. Quant au curé, épuisé par cette longue lutte, il s'évanouit. On le ramena à Kœnigsmacker. Quelques jours plus tard, le 14 février 1829 il mourut.

BOUCHER Nicolas (1829—1868)

Trois semaines plus tard, le 6 mars 1829, Mgr Besson confia la paroisse de Kœnigsmacker à un autre jeune prêtre, Nicolas Boucher (5). C'était un prêtre austère et sévère, qui sut cependant allier cette sévérité à une bonté inépuisable et à un dévouement inlassable pour ses ouailles.

Ce fut lui qui put mener à bonne fin la restauration de l'église, de son ameublement. Elle fut dotée de bancs nouveaux, de deux confessionnaux, d'une chaire à prêcher. Les autels également furent restaurés. Cette remise en état du sanctuaire s'acheva par la bénédiction, le 24 août 1841, d'un nouveau chemin de croix. L'abbé Boucher fit de cette fête une grande solennité paroissiale à laquelle participèrent de nombreux prêtres des environs. En 1865, il compléta l'aménagement de son église par l'achat de trois cloches.

(5) Nicolas Boucher naquit à Guenkirchen, le 17 avril 1795. Après son ordination sacerdotale, le 11 juin 1819, il fut nommé le 1^{er} juillet desservant de Tucquegnieux, fut transféré le 1^{er} avril 1821 à Hincange où il resta jusqu'à sa nomination à Kœnigsmacker.

C'est au cours de l'année 1849 que les paroissiens de Kœnigsmacker purent apprécier le dévouement inlassable de leur curé. Pendant l'hiver de 1848 à 1849, le choléra avait de nouveau fait son apparition dans la localité. A la demande de la municipalité, l'abbé Boucher organisa aussitôt l'assistance aux malades. Il fit venir le personnel sanitaire nécessaire, participa lui-même à la formation rapide d'infirmières improvisées et surtout se dépensa sans compter au chevet des malheureuses victimes de la contagion. Malgré tous ces efforts, 79 personnes succombèrent. Quand le fléau eut cessé, les habitants de Kœnigsmacker, voulant témoigner leur reconnaissance à leur curé, lui achetèrent un beau calice. C'est ce dévouement de toutes les heures qui conquit rapidement à l'abbé Boucher l'attachement de ses paroissiens.

Il mourut le 29 octobre 1868, à l'âge de 73 ans. C'est à cette occasion que se manifesta une dernière fois, de manière touchante, l'attachement de tous à leur pasteur. Chacun voulut posséder une image du disparu. Il fallut installer le corps, revêtu des ornements sacerdotaux, dans un fauteuil pour pouvoir le photographier. Aujourd'hui encore, de nombreuses familles conservent cette image jaunie, touchant souvenir de l'attachement de tout un peuple à son pasteur.

CLÉMENT Antoine (1868-1895).

Vacante pendant deux mois, la paroisse fut confiée, le 7 décembre 1868, à l'abbé Antoine Clément (6).

Comme ses prédécesseurs, l'abbé Clément eut le zèle de la maison de Dieu. C'est lui qui, en 1873, fit construire une tribune, non parce que son église fût trop petite, mais parce qu'il songeait à la doter d'un orgue. Il fit construire cet instrument, en 1882, chez Verschnneider et Krempf, à Rémering-lès-Puttelange, pour la somme de 10.610 Marks. A deux reprises aussi, il fit peindre son église, une première fois en 1877, puis de nouveau en 1892.

Il nous faut également signaler l'attitude de l'abbé Clément pendant l'occupation de la paroisse au cours de la guerre de 1870 à 1871. Son vicaire Nicolas-Alfred Bintz, entraîné par son ardeur,

(6) Antoine Clément est né le 29 novembre 1814, à Diefenbach-lès-Puttelange. Ordonné prêtre le 4 décembre 1842, il fut nommé vicaire à Saint-Avoid, le 8 décembre. Il fut ensuite successivement desservant de Farschviller (19 septembre 1846), de Metzeresche (20 août 1850), de Freistroff (5 juillet 1852), de Rettel (4 février 1857), de Basse-Yutz (22 mars 1862).

entra rapidement en conflit avec les occupants. Au cours du mois d'octobre 1870, la police prussienne se présenta au presbytère pour l'arrêter. Le curé réussit à l'avertir discrètement. Le vicaire put quitter la maison sans être remarqué, gagner la Moselle qu'il traversa à la nage et se rendre au Luxembourg, où il se trouva en sécurité. Deux mois plus tard, vers la fête de Noël de la même année, une bagarre éclata entre les habitants de Kœnigsmacker et les troupes d'occupation. Un soldat y trouva la mort. Les Prussiens voulurent alors fusiller une quinzaine d'otages pris dans la paroisse. Là encore, l'abbé Clément sut intervenir efficacement. Il obtint la libération des prisonniers. Grâce à lui, l'affaire se solda par une amende que dut payer la communauté.

Agé de 81 ans, l'abbé Clément fit valoir, en 1895, ses droits à la retraite. Il se retira le 2 juillet, alla s'établir à Metz, où il mourut le 31 décembre 1897.

HEYMES Jean-Michel (1895-1905).

Le même jour où la démission de l'abbé Clément était acceptée, l'évêché confia la paroisse de Kœnigsmacker à l'abbé Jean-Michel Heymes (7). Les dix ans qu'il passa à Kœnigsmacker furent marqués par quelques faits saillants que nous devons relever. Peu après son arrivée, il dota une partie de l'église de nouveaux bancs. La deuxième tranche de ces travaux fut exécutée en 1900. Grâce à la générosité d'une de ses paroissiennes, mademoiselle Marie Terver, le curé put également entreprendre la construction d'une grotte de Lourdes. Celle-ci fut solennellement bénite par l'abbé Héès, curé d'Oudrenne, le 5 juin 1898. Le sermon de circonstance fut donné par un délicat poète, l'abbé Watrin, alors curé de Buding. Comme la pieuse donatrice avait complété son don généreux par la fondation d'une messe solennelle, le 11 février de chaque année, cette journée fut désormais consacrée à un pieux pèlerinage qui se développa d'année en année et attire actuellement de nombreuses personnes de la région toute entière. L'abbé Heymes songea également à établir un chauffage à air chaud dans son église. Ce projet le mit en conflit avec la municipalité et entraîna plusieurs procès. Lassé par cette opposition, l'abbé Heymes demanda son changement et l'obtint le 12 mai 1905. Ce jour-là, il fut nommé curé de Hellimer. Il administra cette paroisse jusqu'en

(7) Jean-Michel Heymes est né à Kappelkinger, le 12 août 1856. Ordonné prêtre le 17 juillet 1881, il fut nommé vicaire à Sarrebourg, le 1^{er} août 1881. Le 12 août 1887, il fut nommé desservant de Buhl.

1940. Il mourut à Morhange, à la suite d'un accident, le 14 janvier 1940.

ISELER Nicolas-Remy (1905-1931).

Après le départ de l'abbé Heymes, la paroisse de Kœnigsmacker resta vacante pendant un mois. Le 2 juin 1905, elle fut confiée à l'abbé Nicolas-Remy Iseler (8). Les 26 années du ministère de l'abbé Iseler à Kœnigsmacker laissèrent de nombreuses traces. C'est ainsi qu'en 1907, il put édifier le chauffage qui avait créé tant de difficultés à son prédécesseur. Il fit construire un nouvel escalier à l'entrée de l'église. En 1910, il fit procéder à une restauration complète des trois autels. En 1921, il acquit deux nouvelles cloches en remplacement de celles confisquées, le 5 juin 1917, par le Gouvernement allemand. En 1930, il acheva l'aménagement du clocher en y installant la sonnerie électrique. L'année suivante, en 1931, il demanda sa mise à la retraite qui fut accordée le 1^{er} septembre. Il se retira alors à Sierck, où il mourut le 3 mars 1935.

SCHNEIDER Albert (1931 -).

Son successeur fut l'abbé Albert Schneider, curé de Fixem. En lui confiant cette paroisse, Mgr Pelt lui avait surtout recommandé d'y introduire l'action catholique, ainsi que les œuvres de jeunesse. C'est cette consigne épiscopale que le nouveau curé s'efforça avant tout de mettre en pratique.

La beauté de la maison de Dieu fut également toujours la préoccupation de l'abbé Schneider. Il fit repeindre l'église, dota la nef de véritables vitraux, renouvela l'installation électrique.

Tous ces efforts furent anéantis par les événements dont la paroisse fut le théâtre de 1939 à 1944. Ce fut d'abord l'évacuation du 1^{er} septembre 1939, qui transplanta pour près d'un an la population de Kœnigsmacker à Benassey, à Laveaussau et à La Chapelle-Montreuil, dans la Vienne. Puis ce fut la seconde évacuation en septembre 1944, où les habitants de la localité durent se réfugier dans les villages de la vallée moyenne de la Canner. Durant ce second exode, l'église eut beaucoup à souffrir des événements de guerre :

(8) Nicolas-Remy Iseler naquit à Roupeldange, le 11 juin 1854. Ordonné prêtre le 14 juillet 1878, il fut successivement vicaire à la paroisse Saint-Simon à Metz (30 août 1878) et à Lorry-lès-Metz (21 décembre 1880). Il devint desservant de cette paroisse, le 30 décembre 1884, fut ensuite transféré à Manderen, le 11 juillet 1890.

toiture partiellement arrachée, vitraux brisés, portes enfoncées, sacristie pillée.

Depuis cette époque, les plaies ont été en grande partie pansées sous la direction de M. Murez, architecte à Thionville. En 1950, l'église se trouve de nouveau en parfait état. Elle est de nouveau la digne maison de Dieu, telle que les divers curés de Kœnigsmacker se sont toujours efforcés de la rendre avec le concours de leurs ouailles.

Chap. IV.

Les vicaires de Kœnigsmacker

Jusqu'en 1781, la paroisse de Kœnigsmacker n'eut pas de vicaire attitré. Les curés malades ou âgés se faisaient parfois aider par un vicaire temporaire complètement à leur charge. C'est ainsi que, vers 1725, nous trouvons Jean Kintsch ⁽¹⁾ comme vicaire à Kœnigsmacker.

Par contre, comme il ressort d'une requête adressée, en 1749, à l'évêché de Metz par les habitants de Kœnigsmacker et de Métrich, la paroisse eut toujours un primissaire, c'est-à-dire un prêtre chargé d'assurer les messes matinales. Par le résultat du 23 août 1749, les dits habitants s'engageaient à fournir au primissaire un demi bichet de seigle par ménage (on en comptait 230), si on leur permettait de « louer » pour cet office, Jean Krier, prêtre trévirois, qui se trouvait depuis un an au presbytère de Thionville, comme il appert d'un certificat du curé de cette paroisse, du 19 août 1749 ⁽²⁾.

Ce fut Nicolas Francin qui fit les premières démarches pour obtenir un vicaire permanent.

Dans une requête adressée à l'évêché de Metz, il exposa, en 1781, les raisons qui militaient en faveur de l'établissement d'un poste vicarial : sa paroisse était fort étendue ; elle comptait près de 1.000 communicants ; d'après l'arrêt du parlement de Metz, du 6 février 1777, concernant le fixe du curé, les moines de Saint-Mathias, décimateurs à Kœnigsmacker, étaient obligés de payer un vicaire, si on jugeait à propos d'en établir un.

A la suite de cette requête, le curé de Kédange, Jean Muller, fut chargé de procéder à l'enquête canonique préliminaire (13 mars 1781). Il assigna aussitôt les partis à comparaître pour le 23 mars. Au nom des religieux de Trèves, dom Hubert Becker, ancien prieur de Saint-Mathias, prévôt à Kœnigsmacker, contesta l'interprétation que l'on voulait donner à l'arrêt du parlement de 1777. Quant aux habitants, ils se déclarèrent d'accord avec l'établissement d'un vicaire.

(1) Nous le retrouvons avec la même qualité à Elzange, de 1733 à 1744.

(2) *Arch. Ev. Metz.*

établissement qui ne pouvait que leur être utile, sans leur imposer de charges nouvelles. Puis défilèrent les autres témoins cités : Jean-Baptiste Klein, curé d'Elzange, Nicolas Jolivalt (3), vicaire-résident de Basse-Ham, Jean Fousse, jeune prêtre originaire d'œutrange, qui se trouvait alors au presbytère de Kœnigsmacker, Francin, naturellement, défendit de son mieux son point de vue.

Mais le résultat de cette première enquête ne réussit pas à convaincre l'administration diocésaine et le vicaire général chargea le curé de Kédange de procéder à une nouvelle enquête pour complément d'information. Ce dernier s'exécuta le 30 mai. Les partis en présence se contentèrent de répéter les arguments déjà énoncés. Mais de nouveaux témoins : Adam Christiany, curé d'Inglange, Jacques Senzy, curé de Kerling, Jean Koch, vicaire résident à Haute-Sierck, Nicolas Rossel, vicaire résident à Kuntzig, Jean Gaspard, maire de Ham (4), et André-Nicolas Fick, greffier à Buding, apportèrent des arguments qui, cette fois, réussirent à emporter les dernières hésitations des vicaires généraux et, le 6 juin 1781, ils prononcèrent l'érection d'un vicariat à Kœnigsmacker (5).

Le premier vicaire fut Jean Fousse, celui même qui servit de témoin lors de la première enquête, nommé le 18 juin 1781. Il était né le 14 novembre 1753, à œutrange, et avait probablement commencé ses études sous la direction de Francin, lorsque celui-ci exerçait les fonctions de vicaire à œutrange, de 1766 à 1767. Fousse resta à Kœnigsmacker jusqu'en 1785. Le 11 mars de cette année, il fut nommé vicaire à Roussy, puis, le 7 juillet 1787, à Boulay, et enfin, le 15 mai 1789, vicaire résident à Falck. C'est là que le trouva la Révolution, au cours de laquelle il adopta une attitude diamétralement opposée à celle de Francin, puisque, au moment où le curé de Kœnigsmacker devenait évêque constitutionnel de la Moselle, le vicaire de Falck se révélait un adversaire acharné de la constitution civile du clergé (6).

A Kœnigsmacker, Jean Fousse fut remplacé, le 12 mars 1785, par Nicolas Mellinger (*voir plus haut*).

(3) L'auteur des *Mémoires* que nous avons si souvent cités et qui fournissent tant de détails intéressants sur la situation du clergé de la région de Thionville au début de la Révolution. Malheureusement, ces mémoires sont encore inédits.

(4) Ce sont ses héritiers qui auront un très long procès (1789-1790) contre l'abbaye de Villers-Bettnach, à propos de biens jadis dépendants de Griesberg (*Arch. dép. Mos.*, H. 1889).

(5) *Arch. Ev. Metz*.

(6) P. LESPAND, *o. c.*, t. III, p. 285 ; t. IV, p. 423.

Pendant la période révolutionnaire, il n'y eut pas de vicaire à Kœnigsmacker. Malgré l'intérêt qu'il portait à son ancienne paroisse, Francin, qui manquait de prêtres assermentés, ne pouvait pas donner de titulaire au poste qu'il avait contribué à créer.

Lors de la réorganisation du diocèse, entre 1803 et 1808, le poste vicarial ne fut pas rétabli et pendant près de 25 ans, le curé dut assurer seul l'administration de son importante paroisse. Ce ne fut que le 3 février 1826 que le gouvernement de Charles X autorisa de nouveau un vicaire à Kœnigsmacker.

Voici la liste des vicaires qui occupèrent le poste jusqu'en 1895 :

1826-1828 : Thinnès Nicolas ;

1828-1830 : Lauer Jean ;

1830-1834 : Neis Nicolas ;

1834-1837 : Gross François ;

1837-1840 : Marx ;

1840-1848 : Boucher Nicolas ;

1848-1850 : Doyen Nicolas ;

1850-1853 : Bourdon François ;

1853-1858 : Boucher Nicolas-Mathias ;

1858-1861-: Schang Jean-Emile. Après avoir été successivement curé de Berg (1861), de Kerling (1863) et de Thédling (1871), il entra dans l'ordre des Frères-Mineurs, devint missionnaire en Chine, puis vicaire apostolique du Shang-Tong oriental, le 22 mai 1894. Mgr Schang mourut le 8 septembre 1911 (7) ;

1861-1864 : Hehn Joseph ;

1864-1867 : Sichel Pierre ;

1867-1869 : Heim Bernard ;

1869 (février-octobre) : Weislinger Jean-Pierre. Il deviendra curé-archiprêtre de Metzervisse (1888), vicaire général de Mgr Fleck (1895), vicaire capitulaire après la mort de ce prélat (oct. 1899), puis vicaire général de Mgr Benzler (1901). Il mourut le 21 septembre 1908 (8) ;

(7) *Revue Ecclésiastique de Metz*, 1911, p. 515.

(8) *Ibid.*, 1908, p. 507.

1869-1870 : Bintz Nicolas-Alfred. A la suite de ses difficultés avec les troupes d'occupation en 1870, il quitta précipitamment Kœnigsmacker et le diocèse de Metz en octobre 1870. Il devint chanoine prébendé de Paris, en 1900. Il mourut à Paris, le 2 avril 1907 ⁽⁹⁾ ;

1870-1872 : Larry Michel ;

1872-1874 : Muller Jean-Pierre ;

1874-1877 : Pirsche Jean ;

1877-1879 : Kimmel Jean-Pierre ;

1879-1881 : Héés Jean-Damien ;

1884-1887 : Frankhauser Michel ;

1888-1893 : Dorr Léon ;

1894-1895 : Waldbock François-Nicolas.

En 1895, le titre vicarial de Kœnigsmacker fut affecté au poste d'aumônier du couvent des Sœurs du Tiers-Ordre de Saint-Dominique, établi dans l'ancienne Chartreuse de Rettel, depuis 1875.

(9) *Ibid.*, 1907, p. 319.

Chap. V.

La vie religieuse.

Il est bien difficile de retracer l'histoire de la vie religieuse d'une paroisse. Même si elle est intense, elle ne laisse que très peu de traces dans les archives. Il faut donc nous contenter de rechercher les quelques traces qu'elle a laissées dans les associations pieuses ou dans les dévotions particulières en usage dans la paroisse.

ASSOCIATIONS PIEUSES.

La plus ancienne des associations pieuses dont nous ayons trouvé la trace dans la paroisse de Kœnigsmacker est la confrérie de Saint-Roch. Rien ne nous permet de déterminer ses origines. Peut-être doit-elle sa fondation aux graves maladies contagieuses qui sévirent dans la paroisse à la fin du XVI^e et au cours de la première moitié du XVII^e siècle. En tout cas, elle est signalée dès 1700 comme une confrérie en pleine activité. Ses membres se mettaient sous la protection spéciale de saint Roch, pour échapper, grâce à son intercession, à la peste et autres maladies épidémiques fréquentes au cours des siècles passés. Comme toutes les confréries de l'époque, elle remplissait aussi une activité sociale en venant au secours des pauvres, beaucoup plus nombreux alors qu'aujourd'hui. Pour disposer de quelques fonds à mettre à la disposition des miséreux, on mettait annuellement en vente la statue du saint patron et celui qui s'en rendait acquéreur pouvait la garder pendant un an, à la place d'honneur, dans sa maison. Avec la disparition des grandes épidémies, la dévotion de saint Roch diminua peu à peu. La confrérie cessa pratiquement d'exister vers le milieu du XIX^e siècle.

Son rôle social fut repris peu après par la conférence de Saint-Vincent-de-Paul, érigée le 23 mai 1858, sur l'instigation de l'abbé Boucher. Elle développa son œuvre de bienfaisance pendant une trentaine d'années. Le nombre des pauvres de la paroisse ayant considérablement diminué, la conférence cessa toute activité à partir de 1890.

La visite canonique du 27 janvier 1771 fait allusion à une confrérie de Notre-Dame que l'on dit érigée à Kœnigsmacker. Elle tirait, aux dires de la même visite, quelques revenus du moulin de Mevinckel. C'est la seule mention de cette association que nous ayons trouvée.

Le XIX^e siècle vit l'introduction de nouvelles associations pieuses. Le 23 novembre 1853 fut érigée la confrérie du Sacré-Cœur de Marie. Cette confrérie ayant pour but d'associer le culte de la Sainte-Vierge à celui des âmes du Purgatoire, ses membres faisaient célébrer de nombreuses messes pour les défunts. On alla jusqu'à édifier une petite chapelle au cimetière, où l'on disait la messe à certains jours et où se faisait l'office solennel le jour de la Commémoration de tous les défunts. Cette coutume disparut cependant assez rapidement, car les assistants se trouvaient exposés à toutes les intempéries.

Le 25 novembre 1895 fut érigée à Kœnigsmacker l'association de la Sainte-Famille. Toutes ces associations disparurent après un certain temps. Elles furent remplacées, en 1935, par l'érection de la confrérie de la Bonne Mort et celle du Rosaire, qui a pour but de propager la récitation du chapelet en famille.

Signalons enfin l'introduction toute récente du tiers-ordre de saint Dominique, en souvenir des célèbres religieux donnés à l'ordre des Frères-Prêcheurs par Kœnigsmacker, les Pères Scheil.

DEVOTIONS PARTICULIERES.

Si la plupart des associations pieuses que nous venons de signaler n'ont pas laissé beaucoup de traces dans la vie paroissiale, il n'en est pas de même des dévotions particulières en usage à Kœnigsmacker.

Parmi celles-ci, il faut signaler en premier lieu la dévotion à la passion du Christ, dont le centre fut et est encore aujourd'hui la chapelle Saint-Roch avec son *Bon Dieu de pitié*. C'est sur cette dévotion, nous l'avons dit plus haut, que comptait l'abbé Suzange pour ranimer l'esprit religieux de sa paroisse au lendemain de la Révolution. Il rétablit l'usage des processions hebdomadaires qui, chaque vendredi, se rendent à la dite chapelle depuis la fête de Pâques jusqu'à la Pentecôte, ainsi qu'à plusieurs fêtes au cours de l'année. Ce pieux usage s'est maintenu jusqu'à nos jours et même les fidèles des paroisses voisines se joignent volontiers aux habitants de Kœnigsmacker pour ce pieux exercice.

Pour stimuler cette dévotion aux souffrances du Christ, l'abbé Max demanda en 1827, à Mgr Besson, l'autorisation de donner aux fidèles venus assister aux complies du dimanche, ainsi qu'aux offices solennels célébrés à la chapelle Saint-Roch, les jours de l'Invention et de l'Exaltation de la Sainte-Croix, la bénédiction avec la relique de la vraie Croix. L'évêque acquiesça, le 26 février 1827, à cette demande et accorda à ceux qui assistaient à ces offices « avec piété et dévotion » une indulgence de 40 jours, à la condition de réciter « cinq fois l'oraison dominicale et la salutation angélique pour le bien de l'Eglise en général et la prospérité de la religion » dans le diocèse de Metz.

La seconde dévotion très populaire est celle de la Vierge Marie. Elle s'est concrétisée de nos jours dans la célébration solennelle de la fête des apparitions de la Sainte-Vierge à Lourdes, le 11 février. Cette célébration remonte, comme nous l'avons fait remarquer plus haut, à la construction d'une grotte de Lourdes, en 1898, et à la fondation d'une messe solennelle par Mademoiselle Marie Terver. Actuellement, la paroisse entière se prépare chaque année à cette fête par un triduum de prières et de communions. La solennité elle-même attire de nombreux pèlerins étrangers qui viennent se joindre à la paroisse de Kœnigsmacker pour chanter les louanges de la Vierge Immaculée.

Chap. VI.

Le centre de la vie religieuse

L'EGLISE.

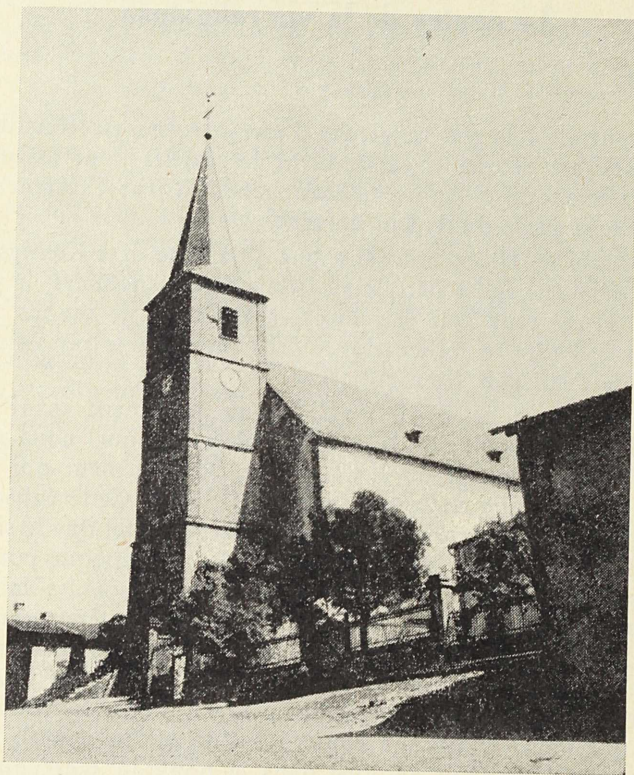
Le centre de la vie religieuse d'une paroisse est constitué par son église. C'est là que se rassemblent les fidèles pour assister aux saints mystères, c'est là qu'ils viennent rendre à leur Créateur l'hommage public et privé qu'ils Lui doivent.

La charte de 1065, nous enseigne qu'à cette date Kœnigsmacker possédait déjà une église paroissiale. Mais de ce sanctuaire, le premier peut-être, et de ceux qui le remplacèrent, nous ne savons rien. Il nous faut attendre le milieu du XVIII^e siècle pour pouvoir suivre l'histoire de l'église de Kœnigsmacker.

Le sanctuaire de 1740 était devenu nettement insuffisant à cause de l'accroissement rapide de la population auquel nous assistons depuis la seconde moitié du XVII^e siècle, accroissement qui s'accroissait de plus en plus au cours du XVIII^e siècle. Cette église devait également se trouver dans un état assez misérable, tel que le signalent les procès-verbaux des visites canoniques de cette époque pour d'autres églises de la région. Devant cet état de choses, les moines de Saint-Mathias, décimateurs de Kœnigsmacker, acceptèrent, en 1741, de procéder à un remaniement complet de l'édifice. L'ancienne église fut abattue et remplacée par une église plus solide et plus vaste, dont la construction se poursuivit jusqu'en 1743. C'est au cours de ces travaux que l'ancien ossuaire contigu à l'église fut démoli et l'emplacement qu'il occupait englobé dans le nouveau sanctuaire. C'est à cette occasion également, comme nous l'avons signalé plus haut, que le *Bon Dieu de pitié*, qui depuis deux siècles montait la garde près des ossements des défunts, fut transféré à la chapelle Saint-Roch, où il se trouve encore aujourd'hui.

La construction élevée de 1741 à 1743 domine de sa masse imposante le village tout entier (elle se trouve d'ailleurs au point le plus élevé de la localité) et signale de loin le village, dont les maisons se trouvent cachées par les arbres des vergers d'alentour. C'est un bâtiment simple, sans style spécial, comme le sont la plupart

des églises édifiées au XVIII^e siècle. Son aménagement intérieur, par contre, est très riche. Ses trois autels, de style jésuite, surchargés de colonnettes, de statues de saints, de panneaux, où sont incrustées de nombreuses reliques de martyrs trévirois, lui confèrent une richesse qui contraste avec la simplicité de l'œuvre elle-même.

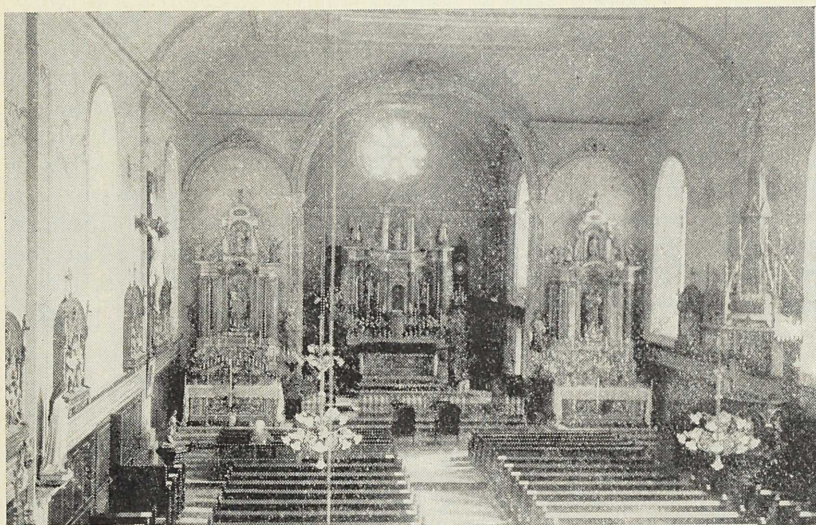


Eglise de Königsacker, vue extérieure.

Nous n'avons pas à raconter ici les vicissitudes subies par ce sanctuaire depuis deux siècles, car l'église actuelle est celle construite de 1741 à 1743. Nous en avons longuement parlé dans les chapitres précédents.

Contentons-nous d'ajouter ici qu'autrefois l'église de Königsacker, comme c'était le cas pour toutes les églises, même dans les

villes, était entourée par un cimetière, qui occupait partiellement les
 rues voisines de l'église. Lorsqu'il y a un certain nombre d'années,
 on creusa la partie supérieure de la rue de l'Eglise, pour y poser une
 conduite d'eau, on trouva de nombreux ossements et des pierres
 tombales sur lesquelles on a pu relever les dates suivantes : 1341,
 1576, 1643, 1761, 1776, etc. Ce cimetière subsista jusqu'en janvier
 1834. Dès le 7 octobre 1832, la commune avait acheté, pour la
 somme de 1.575 francs, un terrain de 21 ares au canton dit Neu-
 garten, pour y établir un nouveau cimetière. L'année suivante, elle
 l'avait fait entourer d'un mur et c'est le 11 janvier 1834 que la
 première sépulture eut lieu dans le nouveau cimetière.



Eglise de Kœnigsmacker, vue intérieure.

Avant la Révolution, l'église elle-même avait parfois servi de
 lieu de sépulture, en particulier pour les curés de la paroisse, pour
 des religieux bénédictins décédés à Kœnigsmacker, pour certaines
 personnes aussi que l'on voulait particulièrement honorer. Grâce aux
 registres paroissiaux, nous avons pu dénombrer treize tombes à
 l'intérieur même de l'église. Huit se trouvent dans le chœur, cinq
 autres devant les autels latéraux ou dans l'avant-chœur. Au chœur
 de l'église reposent : Nicolas Francin († 23 juin 1729), grand-oncle

de l'abbé Francin, qui, pendant trente ans, avait été maire de la communauté et greffier de la prévôté : Jean-Baptiste Terver († 4 février 1736), juge pendant 38 ans ; dom Simon Egenolf, moine de Saint-Mathias et prévôt à Kœnigsmacker, décédé le 21 janvier 1786 ; Pierre Krémer, curé de Kœnigsmacker de 1721 à 1748, décédé le 1^{er} avril 1748 ; Nicolas Kuten, curé de 1749 à 1768, décédé le 23 juillet 1768 ; Nicolas Théobaldy, curé de 1710 à 1721, décédé le 25 avril 1721 ; Anne Schmidt, veuve de Mathias Metzinger († 23 février 1698), personne pieuse dont l'abbé Kuten dira plus tard qu'elle guérissait des malades par une simple prière ; Nicolas Hansen († 27 juillet 1739), prêtre originaire de Luxembourg, qui exerçait les fonctions de prêtre à Kœnigsmacker. Devant l'autel de la Vierge reposent François Francin († 9 janvier 1769), père de l'abbé Francin ; Jean Stourm († 18 avril 1788), receveur des dîmes pour le compte de Saint-Mathias de Trèves. Dans l'avant-chœur se trouve une tombe collective qui renferme les ossements de plusieurs religieux bénédictins et d'autres personnes qui, avant les travaux de reconstruction de 1741, reposaient à un autre endroit de l'église. Près de l'autel de saint Joseph enfin (jadis autel de la Sainte-Croix), se trouve la tombe d'Antoinette Maillard, épouse de Pierre Somny, morte le 9 janvier 1693, victime de son dévouement au service des cholériques. Elle mourut à l'âge de trente ans. Près de là se trouve également la tombe d'un religieux bénédictin dont nous ignorons le nom.

LES CLOCHES

Si l'église est le centre de la vie paroissiale, les cloches en rythment les diverses manifestations extérieures. Objets inanimés, elles participent pourtant par leurs sons joyeux ou graves à tous les événements importants de la vie. Leur sort est en relation étroite avec celui des hommes et souvent elles sont, elles aussi, les victimes des catastrophes qui frappent le plus rudement le cœur humain. Depuis des siècles, elles sont le symbole de toute vie, de la vie religieuse en particulier. C'est cela qui les rend si chères au cœur de l'homme. C'est cela aussi qui nous a déterminé à leur consacrer un paragraphe spécial dans cette histoire de la paroisse de Kœnigsmacker.

Faute de documents, il nous est impossible de déterminer à quelle époque les premières cloches se firent entendre dans le ciel de Kœnigsmacker. La première mention, que nous en trouvons, date

de 1669. Le 29 mars de cette année, les représentants de la communauté déclarent, en effet, que Kœnigsmacker a perdu ses cloches (remarquer ce pluriel *ses* qui prouverait qu'il y en avait déjà alors plusieurs) et vient d'acheter une nouvelle chez Jean Kessler, à Luxembourg, pour la somme de 624 livres (1).

Qu'est devenue cette cloche ? Nous l'ignorons. Une cinquantaine d'années plus tard, les registres paroissiaux mentionnent la bénédiction de deux cloches nouvelles destinées à l'église paroissiale et d'une cloche destinée à la chapelle Saint-Roch. Nous y lisons : « Le 13 juin 1724, Pierre Krémer, curé de Macre-le-Roi, a béni, avec la permission du S. Baudeving, vicaire général de Mgr l'Evêque Henri de Cambout (2), trois cloches, la plus grande en l'honneur de saint Martin, patron de la paroisse, la moyenne, en l'honneur de saint Roch, deuxième patron, la plus petite en l'honneur de saint Sébastien pour la chapelle sur la montagne. La cérémonie a été accomplie en présence d'une foule de fidèles tellement nombreuse que, de mémoire d'homme, on n'avait jamais vu une pareille affluence ».

Ce furent ces cloches, bénites en 1724, qui rythmèrent la vie paroissiale de Kœnigsmacker jusqu'à la Révolution et saluèrent l'élection de Francin au siège épiscopal de Metz. L'une d'elles se féla. Grâce à Francin, elle put être échangée en 1792 contre une cloche intacte déposée au dépôt de la Monnaie à Metz. Trois ans plus tard, toutes les deux furent descendues, en mai 1795, et envoyées à la Monnaie à Metz. Pendant deux ans, le clocher de Kœnigsmacker resta vide. Ce n'est qu'en 1797 que, grâce encore à Francin, qui n'oubliait jamais son ancienne paroisse, la commune de Kœnigsmacker put obtenir une cloche. C'est elle qui annonça la paix religieuse réalisée par le Concordat. C'est elle qui s'ébranlait à chacune des victoires des armées napoléoniennes. Pendant près de 40 ans, elle resta seul, car les revenus de la commune ne permettaient pas de songer à l'acquisition d'une seconde cloche. Ce n'est qu'en 1844 qu'elle fut rejointe par une grande sœur (1030 kg.) sortie des ateliers du fondeur messin Jaclard, bénite le 29 janvier 1844 et pour laquelle la commune paya, le 9 avril 1846, la somme de 3.146 francs. Mais l'accord entre les deux cloches laissait fort à désirer. En 1864, la municipalité décida de les vendre toutes les deux et de les remplacer par trois cloches nouvelles commandées chez Jaclard, à Metz. Elles furent solennellement bénites le 6 février 1865. La

(1) *Arch. dép. Mos.*, 3 E 7525.

(2) Il s'agit de Mgr Henri du Cambout de Coislin, évêque de Metz de 1687 à 1732.

première (1060 kg.) fut dédiée à saint Martin, la seconde (772 kg.) à saint Roch, la troisième (500 kg.) à la Vierge Marie. Elles portaient l'inscription suivante : « Bénite par M. Bouché, curé, M. Sadelier Nic. étant maire et M. Becker, adjoint, M. Lemaire, percepteur, M. Domeldinger, instituteur ; en présence du conseil municipal : Berghmans Pierre, Tritz François, Kauffmann Nic., Becker François, dit Dragon, Pouder Jean, Giry Claude, Thiry Pierre, Weinandt Pierre, Schlemer Fr., Becker Fr., dit Gendre, Schouder Nic., Vary Jean, Christnacker Jean et Thiry Nicolas. Fonderie Jaclard, Metz, 1865 ».

Deux de ces cloches, la plus lourde, « saint Martin », et la plus petite, « sainte Marie », furent réquisitionnées, en 1917, par le gouvernement allemand, pour être transformées en munitions. Descendues le 5 juin 1917, elles furent d'abord déposées pendant deux mois à la gare, puis expédiées en Allemagne le 18 août 1917. La moyenne seule, « saint Roch », se trouvait à son poste pour saluer l'armistice du 11 novembre 1918.

Sa vie solitaire ne dura cependant pas longtemps. Dès 1921, la municipalité décida de lui donner deux sœurs légèrement plus lourdes que celles enlevées par les Allemands (1168 et 587 kg.). Fondues chez Farnier, à Robécourt, elles furent solennellement bénites par M. le chanoine Zimmer, délégué à cet effet par l'évêché, le 3 juillet 1921.

Vingt ans s'étaient à peine écoulés qu'une nouvelle guerre fut une fois de plus fatale aux cloches de Kœnigsmacker. Le 4 janvier 1944, les deux cloches achetées en 1921 furent réquisitionnées par les autorités d'occupation, transportées à Beauregard et de là expédiées en Allemagne. Tandis que la plus lourde prenait le chemin de Hambourg, où elle disparut sans laisser de traces, la plus petite fut acheminée vers Frankenthal (Palatinat). C'est là qu'elle fut retrouvée à la fin des hostilités. Ramenée à Kœnigsmacker en juillet 1945, elle reprit sa place à côté de sa sœur aînée qui depuis 1865 a pu continuer, sans être dérangée, à chanter les louanges du Seigneur.

Chap. VII.

La chapelle de Métrich.

Métrich, jadis siège d'une seigneurie distincte, communauté indépendante sous la Révolution et pendant les premières années de l'Empire, uni à la commune de Kœnigsmacker par décret impérial du 8 novembre 1810, a toujours fait partie de la paroisse de Kœnigsmacker.

Ce hameau possédait, et possède encore aujourd'hui, une chapelle, dont nous trouvons la première mention dans le procès-verbal de la visite canonique faite le 18 juillet 1764. Elle est cependant de beaucoup antérieure à cette date. Le procès-verbal de la visite canonique se contente de nous indiquer que cette chapelle était entourée d'un cimetière, que l'on y célébrait les services pour les défunts et que le curé de Kœnigsmacker y disait la messe tous les vendredis. Ce document nous enseigne enfin que le sanctuaire était dédié à « Notre Sauveur ».

C'est ce patronage qui ne plaisait guère aux habitants de Métrich. Ils se considéraient en quelque sorte en état d'infériorité en face des autres communautés qui avaient un saint patron, intermédiaire entre elles et Dieu. Ils voulurent eux aussi obtenir un saint comme patron. Dans ce but ils adressèrent, le 3 octobre 1776, une requête à l'évêché de Metz, dans laquelle ils exposaient qu'ils désiraient « avoir un saint pour leur intercesseur auprès du même Sauveur du monde et pouvoir célébrer sa fête selon l'usage du diocèse ». Ils ont jeté leur dévolu sur « saint Hubert, évêque et protecteur contre les bêtes enragées, dont souvent la grande quantité fait trembler leurs cantons ». Francin, alors curé de Kœnigsmacker, appuya cette requête de ses ouailles de Métrich, ajoutant qu'il s'agissait seulement d'autoriser une seule messe solennelle par an et que cet office ne changerait rien à la messe solennelle paroissiale.

Ce vœu des habitants de Métrich et du curé de Kœnigsmacker fut pris en considération par l'autorité diocésaine. Dès le 7 octobre, M. de Vareilles, vicaire général, demanda son avis à l'archiprêtre de Kédange. Dix jours plus tard, le 18 octobre, celui-ci vint visiter la

chapelle de Métrich. Son rapport constate que le maître-autel est décent, quant à l'autel latéral, destiné à la statue de saint Hubert, il n'était pas encore achevé. De plus, la toiture de la chapelle avait besoin d'être remaniée. Il demanda donc que les travaux signalés fussent menés à bon terme avant de donner un avis favorable à la pétition des habitants. Il accepta néanmoins dès ce jour de bénir la statue de saint Hubert que les habitants avaient achetée.

Les habitants de Métrich se mirent donc à achever les travaux demandés. Le 5 novembre 1777 enfin, Francin put annoncer à l'évêché que les travaux étaient terminés. A cette occasion, il renouvela la requête des habitants désireux d'obtenir saint Hubert comme deuxième titulaire de leur chapelle. Le 12 novembre, M. de Vareilles leur permit de célébrer solennellement la fête de saint Hubert, soit le jour de l'incidence, soit le dimanche suivant, par une messe solennelle avec panégyrique du saint, à condition que cette messe ne nuise en rien à la solennité de la messe paroissiale. Le vœu des habitants de Métrich était exaucé. Eux aussi avaient désormais un intercesseur auprès de Dieu comme leurs voisins des autres localités.

Comme tous les édifices religieux, la chapelle de Métrich eut à souffrir pendant la tourmente révolutionnaire. Ce n'est que lentement qu'elle put panser ses blessures au cours du XIX^e siècle. Au début du XX^e siècle, elle s'enrichit d'un chemin de croix offert par Eugène Wagner et son épouse Marie-Jeanne Jung. Ce nouveau chemin de croix fut solennellement béni par l'abbé Heymes, le 27 mars 1902. En 1925, la chapelle fut complètement restaurée et mise en peinture. Mais vingt ans plus tard, à la fin de 1944, elle subit de graves dommages par suite des opérations guerrières, partageant le sort de nombreuses maisons d'habitation de Métrich.

Pour terminer, disons quelques mots des cloches de Métrich. Au cours de la Révolution, lors de la première confiscation des cloches, la chapelle de Métrich put conserver sa petite cloche. Elle continua à rythmer la vie du hameau jusqu'en 1864. En cette année, les habitants se cotisèrent pour faire l'acquisition d'une cloche plus importante, d'un poids de 245 kg. Elle fut solennellement bénite par l'abbé Boucher le 3 avril 1864, sous le vocable de saint Hubert. L'année suivante, une seconde cloche, plus petite (du poids de 168 kg.), coulée par le fondeur messin Jaclard, vint se joindre à elle. Elle fut « baptisée » le 21 janvier 1865 et reçut le nom de sainte Marie.

La vie de « saint Hubert » fut assez brève. Elle se brisa en 1876. Il fallut faire procéder à une refonte, dont se chargea le fon-

deur Goussel, de Metz. Un habitant de Métrich, Nicolas Thiry, se chargea des frais de l'opération. Dès le 8 avril 1877, l'abbé Joseph Hehn, curé de Malling, ancien vicaire de Kœnigsmacker, put bénir solennellement cette nouvelle cloche.

Peu après un habitant du hameau, Pierre Wandernot, résolut de doter la chapelle d'une troisième cloche, d'un poids de 300 kg. Elle fut coulée à Metz par le fondeur Bour et reçut le nom de saint Pierre, en l'honneur du généreux donateur. Mais comme celui-ci venait de mourir, on s'abstint de la bénir solennellement.

Ces trois cloches peuplèrent le clocher de Métrich jusqu'au 5 juin 1917. Ce jour-là, les deux plus grosses furent descendues par les autorités allemandes, acheminées vers la gare de Kœnigsmacker, puis embarquées, le 18 août 1917, pour l'Allemagne.

« Sainte Marie » resta seule jusqu'en 1921. Alors elle aussi fut descendue pour faire place à trois nouvelles cloches : saint Pierre (349 kg.), saint Hubert (244 kg.) et sainte Marie (167 kg.), fournies par le fondeur Farnier. Toutes trois furent solennellement bénites le 10 juillet 1921. Pendant vingt ans, elles carillonnèrent joyeusement. Elles accompagnèrent de leur son lugubre les habitants transplantés, le 1^{er} septembre 1939, dans la Vienne. La guerre, qui alors débutait, allait leur être également fatale. Le 10 décembre 1943, « saint Hubert » et « saint Pierre » furent une fois de plus réquisitionnés par les autorités d'occupation. Depuis cette date, « sainte Marie » demeure seule dans son campanile et, en attendant que de jeunes sœurs viennent l'y rejoindre, rythme seule de son son argentin la vie de Métrich.

Chap. VIII.

Les enfants de Kœnigsmacker au service de l'Eglise.

Le nombre de vocations sacerdotales et religieuses est certainement l'un des signes d'une vie religieuse intense dans une paroisse. C'est pour cette raison que nous ne pouvons terminer cette rétrospective sur la paroisse de Kœnigsmacker sans essayer de dresser une liste des prêtres, religieux et religieuses originaires de la paroisse. Cette liste, nous en sommes persuadés, est certainement incomplète, du moins pour les époques plus anciennes. Elle constituera néanmoins le complément nécessaire pour une image aussi complète que possible de la vie religieuse de la paroisse.

PIERRE DE KÖENIGSMACKER.

Pierre (1) (à ce moment il n'y avait pas encore de noms de famille), naquit à Kœnigsmacker dans la seconde moitié du XV^e siècle. Remarqué certainement par les moines bénédictins de Saint-Mathias, en résidence à Kœnigsmacker, il reçut d'eux les premiers éléments de cette science dans laquelle il devait par la suite se montrer un maître incomparable. Ce furent également les religieux trévirois qui l'envoyèrent à l'Université de Paris pour y acquérir ses grades universitaires. En 1501, il devint professeur à l'Université de Trèves, fondée en 1454, par le pape Léon X, sous l'archevêque Jacques de Sierck. Pierre y enseigna la philosophie et la théologie. A deux reprises, il en devint le doyen, en 1513 et en 1518. Ses connaissances de la langue française le firent désigner en 1520 pour montrer et expliquer au prince d'Orange, de passage à Trèves, les reliques de la cathédrale. Pierre mourut à Trèves, en 1523, et fut enseveli dans la cathédrale comme l'atteste la plaque funéraire que l'on peut encore y voir.

(1) J.-B. KAISER, *Pierre de Kœnigsmacker, professeur à l'Université de Trèves au commencement du XVI^e siècle*, dans la *Revue eccl. de Metz* 1934, p. 332-346.

Frédéric SCHUETZ.

Originaire de Kœnigsmacker, Frédéric Schütz (2) devint curé de Bouquenom, où on le signale en 1552. En cette année, il obtint, en effet, le bénéfice de l'autel de sainte Madeleine. Il était, en outre, chanoine de la collégiale de Sarrwerden.

Jacques MAILLARD.

Né à Kœnigsmacker, Jacques Maillard devint, le 15 janvier 1668, curé d'Ebersviller. L'année suivante, les comtes de Schwarzenbourg et de Raville, collateurs alternatifs de la cure de Yutz, le proposèrent à cette cure. Muni de lettres du vicaire général de Metz et de l'autorisation des autorités civiles, Maillard fut mis en possession de la cure de Yutz par le notaire Helminger, de Thionville, le 30 janvier 1669. Mais les dames de Jeger et de Berg, seigneurs en partie de Meilbourg (3) et à ce titre pourvues également du droit de collation alternative, protestèrent le jour même par l'organe de Claude Hue de Saint-Remy, avocat au parlement de Metz, exerçant au bailliage de Thionville. Leur droit ayant été reconnu, Maillard renonça à la cure de Yutz et conserva celle d'Ebersviller. Il y resta jusqu'en 1693. Le 12 avril de cette année, il permuta avec le curé de Kédange, Frédéric Steil. Jacques Maillard mourut comme curé de Kédange en novembre 1713.

Nicolas JOLIVALT.

Nicolas Jolivalt (4) naquit à Métrich, le 18 septembre 1755. Il était le fils de Jean Jolivalt, laboureur, et de Barbe Hentzen. Il entra, le 14 novembre 1786, chez les Chartreux de Rettel et fit profession le 21 décembre 1787, sous le nom de P. Martin. Lorsqu'à la fin de janvier 1791, les officiers municipaux de Rettel se présentèrent pour recevoir les déclarations des religieux au sujet du mode de vie qu'ils désiraient adopter, le P. Jolivalt déclara vouloir se rendre dans une autre Chartreuse pour y vivre selon son idéal religieux. Il vécut à Rettel jusqu'à la fermeture définitive du couvent,

(2) FR. CUNY, *Reformation und Gegenreformation im Bereiche des früheren Archipresbyterates Bockenheim*, t. I, p. 27, 63.

(3) Voir sur ces collateurs de Yutz, PLASSIART, *Les seigneurs de Meilbourg*, chap. IV, les successeurs des Créhange à Meilbourg, et chap. V, les successeurs des Raville à Meilbourg.

(4) P. LESPRAND, *Le clergé de la Moselle pendant la Révolution*, t. I, p. 240, 244, 267.

en novembre 1792. Il se retira alors probablement à l'étranger. Il ne reparut en France qu'en 1802. Le 7 juillet 1802, il fut nommé desservant provisoire de Kerling. Puis le 30 septembre de la même année, il fut nommé vicaire à Puttelange. Le 19 novembre 1804, il devint vicaire à Stuckange, puis le 12 novembre 1808 vicaire résident à Distroff. C'est là qu'il mourut le 15 août 1812.

Nicolas FRANCIN.

Nous ne reviendrons pas sur les origines de Francin, ni sur son élection comme évêque constitutionnel de la Moselle. Qu'il nous suffise de retracer rapidement les dernières années de sa vie.

Nous n'étudierons pas son activité comme évêque qui appartient à l'histoire générale du diocèse de Metz. Qu'il nous suffise de mentionner son attitude courageuse en face des impiétés sacrilèges des terroristes messins. C'était la première fois qu'il s'opposait énergiquement à la Révolution. Cela ne lui réussit nullement. Par un arrêté du 13 nivôse an II (2 janvier 1794), le représentant en mission Lacoste ordonna sa déportation à Clermont-Ferrand. Les autorités locales, sans se soucier de ce que Lacoste avait seulement voulu éloigner Francin de Metz, l'emprisonnèrent pendant de longs mois. Ce n'est qu'à la suite de nombreuses lettres aux autorités de la Moselle que l'évêque put obtenir un adoucissement de sa détention. Finalement il fut libéré sur l'ordre du représentant Musset. Francin rentra aussitôt à Metz et se retira dans sa maison de Woippy. C'est là qu'il passa les premiers mois de 1795. A partir du mois de mai, profitant de la liberté du culte une fois de plus décrétée, il reprit ses fonctions et s'efforça de rétablir l'Eglise constitutionnelle de la Moselle, complètement désorganisée par la Terreur. Il se mit à parcourir son diocèse, rétablit le culte dans son ancienne paroisse, comme nous l'avons dit plus haut. Mais bientôt la maladie fut pour lui une cruelle épreuve. Malgré ses souffrances, il cherchait encore à se rendre utile en passant journellement de longues heures au confessional.

Au moment où se négociait le Concordat, il manifesta à plusieurs reprises le désir d'être maintenu sur la liste des évêques concordataires. Il pressa son ami Grégoire de Blois à intervenir dans ce sens, lui attribuant une influence qu'il n'avait pas. Mais les désirs du vieillard ne furent pas pris en considération. Il accepta cette déception et lorsque Mgr Bienaymé, nouvel évêque de Metz, arriva dans sa ville épiscopale le 21 juin 1802, Francin se porta à sa rencontre pour se soumettre à lui.

Il écrivit au pape pour lui demander de le relever des censures qu'il avait encourues et obtint son pardon. Mgr Bienaymé, voulant lui donner un sujet de consolation, le nomma à la principale paroisse de Metz, Notre-Dame. Mais, avant d'avoir pu en prendre officiellement possession, Nicolas Francin mourut à Metz, le 24 août 1802. Il fut inhumé au cimetière Belle-Croix. A la suppression de ce cimetière, ses ossements furent transportés au cimetière de l'Est, où l'on peut encore voir son monument funéraire.

Nicolas MELLINGER.

Nous avons déjà exposé plus haut la carrière ecclésiastique de Nicolas Mellinger jusqu'à son émigration en juillet 1791. Ce départ fut considéré par ses compatriotes comme une désertion. Leur hostilité, ne pouvant atteindre l'abbé lui-même, se porta sur sa famille. Leur vengeance s'exerça sur la mère et sur les sœurs de l'émigré. On brisa toutes les vitres de leur maison. puis, plus tard, au cours d'une nouvelle expédition, où se distinguèrent les frères Simminger, neveux de Francin, on saccagea complètement leur ménage (5).

Nicolas Mellinger ne revint en France qu'après la signature du Concordat. Il fut amnistié le 18 frimaire an XI (9 décembre 1802) (6). Il exerça le ministère momentanément à Metzervisse, à Elzange, à Ham. Le 21 mars 1803, il devint desservant de Kédange et fut nommé curé de Cattenom le 25 octobre 1814. Il y mourut le 30 novembre 1835 (7).

Michel SCHLINQUER.

Michel Schlinquer naquit à Kœnigsmacker, le 28 septembre 1812. Il était le fils de Michel Schlinquer, tonnelier, et de Becker Marie. Après son ordination sacerdotale, il fut nommé professeur

(5) LESPAND, o. c., t. III, p. 365.

(6) A. GAIN, *Liste des émigrés*... n° 2603.

(7) Nous avançons ces données comme probables, sans pouvoir les garantir, car après la Révolution nous trouvons un autre Nicolas Mellinger (originaire d'Elzange) qui, croyons-nous, devint curé d'Oeustrange le 19 novembre 1804 et y mourut le 5 juin 1838. Il se pourrait que le curé d'Oeustrange fut l'ancien vicaire de Kœnigsmacker. Dans ce cas les indications que nous attribuons plus haut à celui-ci se rapporteraient à Nicolas Mellinger d'Elzange. En tout cas c'est par erreur que A. Gain dit que l'ancien vicaire de Kœnigsmacker était curé de Rombas vers 1810. Il s'agit là de Nicolas Merlinger, vicaire à Guénange avant la Révolution, qui devint curé de Rombas avant de devenir curé-archiprêtre de Sarralbe, où il mourut.

de physique et de chimie au Grand Séminaire de Metz. Il poursuivit son enseignement jusqu'à sa mort, le 13 septembre 1868. Il fut enterré au petit cimetière de la maison de campagne du Grand Séminaire à Basse-Bevoie.

Jean-Baptiste JUNGER.

Jean-Baptiste Junger est né à Kœnigsmacker, le 26 mai 1836, de Pierre Junger, maréchal ferrant, et de Madeleine Schlinquer. Il était le neveu de l'abbé Michel Schlinquer. C'est celui-ci qui lui donna les premières leçons et le prépara à entrer au collège de Sierck, d'où il passa au Petit Séminaire de Metz. En 1856, il entra au Grand Séminaire de Metz, qu'il quitta deux ans plus tard pour entrer, en 1858, au Grand Séminaire de Kouba, en Algérie. Ordonné prêtre par Mgr Pavi, en 1860, il fut aussitôt nommé curé de Guélaat-bou-sba, près de Constantine, centre d'une vaste paroisse dont une binaison se trouvait à 30 km. Le curé parcourait ce long trajet à cheval. En 1868, il devint curé de Enchir-Saïd, mais ne put supporter le climat malsain de cette paroisse. Le 1^{er} novembre de la même année, il fut nommé à Nechmeya. Pendant plus de 34 ans, il se dépensa dans cette paroisse très étendue. Il y mourut le 15 décembre 1903.

Georges WEINANDT.

Georges Weinandt (8), né à Kœnigsmacker, le 4 septembre 1847, d'Etienne Weinandt, cultivateur, et de Catherine Junger, se destina d'abord à la carrière d'instituteur. Il fréquenta dans ce but l'école normale de Metz et occupa ensuite pendant quelque temps un poste d'instituteur dans la région de Sarreguemines. Se sentant attiré vers le sacerdoce, il se mit à l'étude du latin et entra au Grand Séminaire de Metz. Ordonné prêtre le 16 juillet 1876, il fut d'abord nommé vicaire à Stiring-Wendel, le 9 septembre 1876, devint ensuite vicaire à Saint-Clément à Metz, le 1^{er} octobre 1878. Le 1^{er} octobre 1885, il fut nommé aumônier de l'école préparatoire de Beauregard. Il ne remplit ces fonctions que pendant un an et, le 23 septembre 1886, il devint curé de Manom. Neuf ans plus tard, le 3 mai 1895, il accepta la direction de la Maison des Jeunes Ouvriers à Metz. Le 19 septembre 1904, enfin, il devint curé de Rémelfing. Il mourut le 20 octobre 1908.

(8) *Revue eccl. de Metz*, 1908, p. 562.

Nicolas SCHEIL.

Nicolas SCHEIL, en religion P. Sébastien ⁽⁹⁾, naquit à Kœnigsmacker, le 23 novembre 1853, de Pierre Scheil, chanvrier, et de Catherine Jaminet. Il fit ses études secondaires au collège de Sierck et entra, en 1872, au Grand Séminaire de Metz. A la suite d'une retraite à la Chartreuse de Bosserville, près de Nancy, et de la lecture de la vie et des œuvres du P. Lacordaire, il se sentit attiré vers l'ordre des Frères Prêcheurs. Le 2 février 1879, il prit l'habit de saint Dominique au noviciat des Dominicains à Amiens. Exactement un an plus tard, le 2 février 1880, il fit profession au couvent de Flavigny et fut ordonné prêtre par Mgr Rivet, évêque de Dijon. Chassé de France par les lois antireligieuses, il se réfugia avec ses confrères à Volders, au Tyrol. C'est là qu'il demanda à être envoyé à Mossoul (Irak). Il y devint d'abord directeur de l'école qui portait le titre de Collège, fut ensuite nommé professeur de morale au Séminaire syro-chaldéen, dont il devint le supérieur en 1899. Tout en se dévouant à sa tâche de professeur, il trouvait encore le temps pour aider son frère dans la découverte d'importants documents assyriologiques. Ce labeur incessant et les rigueurs du climat mésopotamien eurent rapidement raison de sa santé. En 1907, ses supérieurs durent imposer au P. Sébastien un séjour en France pour s'y soigner. Mais dès l'année suivante, il repartait pour Mossoul, où il resta jusqu'au moment où, en 1915, les événements de guerre le forcèrent à rentrer en France. Il trouva d'abord asile auprès de son frère, accepta ensuite, en 1916, le poste d'aumônier des sœurs dominicaines de Châtillon-sous-Bagneux. Il se dévoua au service de ces religieuses, malgré un état de santé de plus en plus déficitaire, jusqu'à sa mort, le 25 février 1931. L'un de ses anciens élèves, le cardinal Tappouni, patriarche syrien d'Antioche, lui rend cet hommage qui caractérise bien toute sa vie et son activité : « S'il fut un grand savant, ce ne fut pas un moindre saint, tant sa vie était marquée au coin du surnaturel dans toutes ses activités ».

Jean SCHEIL.

Jean Scheil, en religion P. Vincent ⁽¹⁰⁾, frère puîné de Nicolas Scheil, naquit à Kœnigsmacker, le 10 juin 1856. Comme son aîné,

(9) N. BENTZ, *le R. P. Sébastien Scheil*, dans *l'Almanach de Marie Immaculée*, 1932, p. 115-117.

(10) J. EICH, *le R. P. Vincent Scheil, O. P.*, dans la *Rev. eccl. de Metz*, 1948, p. 313-316.

il commença ses études secondaires au collège de Sierck. Il alla ensuite les achever au Petit Séminaire de Montigny. Après un bref séjour au Grand Séminaire de Metz, lui aussi entra dans l'ordre des Dominicains.

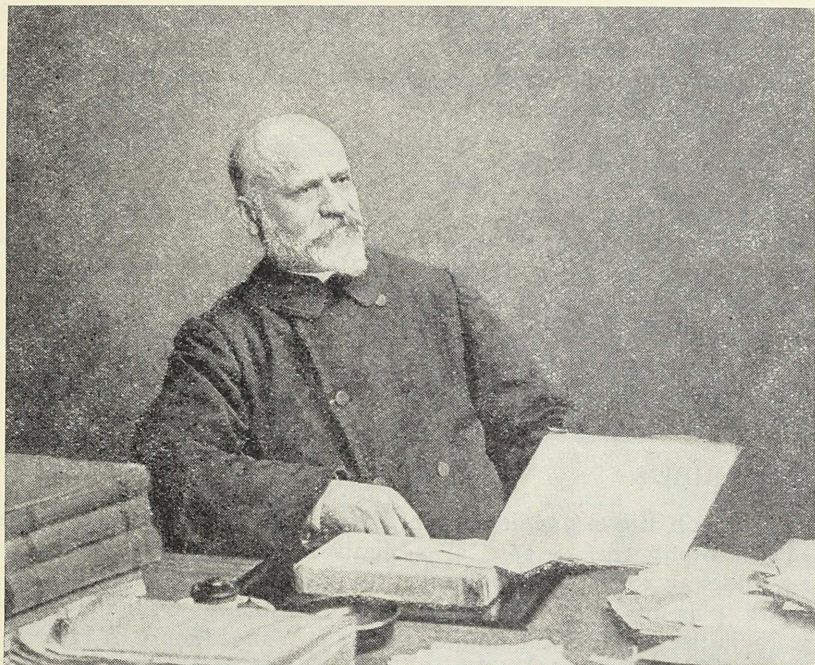
Lorsqu'il eut achevé ses études théologiques, ses supérieurs l'envoyèrent à l'Ecole pratique des Hautes Etudes pour s'y familiariser avec les langues et la civilisation du Moyen Orient ancien. En 1890, le Père Vincent fut nommé membre de l'Institut français d'Archéologie du Caire et comme tel il participa aux fouilles de Thèbes, en Egypte. Deux ans plus tard, il suivit l'appel du gouvernement turc, se rendit à Constantinople, où il fut chargé du classement des antiquités égyptiennes du musée de cette ville. En moins d'un an, il s'acquitta de cette tâche, fit un bref séjour à Paris, puis partit prendre en mains la direction des fouilles organisées par le gouvernement turc à Abbou Habba. Tandis qu'il se livrait à ses recherches, il fut chargé de cours à l'Ecole pratique des Hautes Etudes, où il prenait la succession de son maître Amiaud. Mais dès 1898, il partit une fois de plus pour l'Orient, où l'appelaient Jacques de Morgan, directeur de la mission française de fouilles à Suse. Le P. Vincent fut chargé de déchiffrer les documents assyriens mis à jour dans cette ville. C'est là que fut découverte, au cours de l'hiver 1901 à 1902, une stèle que le P. Scheil identifia comme le code de Hammourabi. Tandis que les autres savants commençaient seulement à étudier cette découverte importante, le P. Vincent, dès 1902, en publia une transcription, une traduction et un commentaire. Cette publication le rendit célèbre dans le monde entier. Elle lui valut de devenir en 1908 directeur d'études à l'Ecole pratique des Hautes Etudes et lui ouvrit les portes de l'Institut de France, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Savant universellement réputé, le P. Vincent aimait revenir annuellement dans son village natal, s'y reposer dans le calme et la tranquillité, s'y retremper au contact de ses compatriotes qu'il aimait beaucoup.

Cette vie de labeur prit fin quelques mois après l'écrasement de la France en 1940. Le P. Vincent Scheil mourut à Paris, le 21 septembre 1940, et fut inhumé au cimetière des Dominicaines de Châtillon-sous-Bagneux, à côté de son frère auquel, durant toute sa vie, il avait été tendrement uni.

Ses compatriotes n'ont pas oublié cet homme qui avait tant honoré son village natal. Le 5 décembre 1948, le jour où la com-

mune recevait la croix de guerre, fut inaugurée sur la maison natale du savant orientaliste, en présence du sous-préfet de Thionville, du président du Conseil Général de la Moselle, de la municipalité de Kœnigsmacker et de toute la population, une plaque commémorative qui porte ces simples mots : Scheil Jean-Vincent, de l'ordre de saint Dominique, membre de l'Institut, assyriologue éminent, † le 21 septembre 1940.



R. P. Vincent SCHEIL.

Nicolas BENTZ.

Nicolas Bentz ⁽¹¹⁾, fils de Jean Bentz et de Madeleine Theis, naquit à Kœnigsmacker, le 13 septembre 1863. Après son ordination sacerdotale en 1888, il fut envoyé aux Universités de Bonn, puis de Munich, pour y acquérir les diplômes nécessaires au profes-

(11) *Almanach de Marie Immaculée*, 1937, p. 95-96.

sorat. En automne 1893, il inaugura sa longue carrière de professeur au Petit Séminaire de Montigny, où il enseigna le latin, le grec, l'histoire. La guerre de 1914 à 1918 l'arracha momentanément à sa carrière. Il fut chargé de la paroisse de Lorry-lès-Metz. Dès la fin des hostilités, il réintégra le Petit Séminaire. Son dévouement à la formation des futurs prêtres lui valut, en 1932, d'être nommé chanoine honoraire de la cathédrale de Metz. Il mourut à Montigny, le 15 mars 1936. L'un de ses anciens élèves le caractérisa de la manière suivante : « Digne, droit et juste, bon et loyal, c'est ainsi qu'il nous est toujours apparu, plus convaincu encore, si possible, de la sublimité et des exigences de ses fonctions sacerdotales que des charges de sa profession ».

Frère EPIMAQUE.

Frère Epimaque naquit à Kœnigsmacker, le 16 novembre 1868, de Jean Rettel, tisserand, et d'Elisabeth Kirsch. Il entra chez les Frères Maristes, en Belgique, et travailla pendant 55 ans dans l'enseignement, soit à Hautbourdin, soit à Couvin, soit à Saint-Hubert. Il mourut le 17 décembre 1944, à Couvin. Ses supérieurs lui décernèrent le témoignage suivant : « religieux d'une solide vertu, éducateur éclairé, travailleur infatigable, patriote ardent, ne connaissant que son devoir ».

Joseph BIBUS.

Joseph Bibus naquit à Kœnigsmacker, le 22 février 1886, de Michel Bibus, chef de gare, et d'Elisabeth Dillmann. Il commença ses études au collège de Thionville, les poursuivit ensuite à Wissembourg, puis au collège Saint-Etienne de Strasbourg. Ordonné prêtre le 25 juillet 1911, il fut nommé vicaire à Wangenbourg, à Hüttenheim, puis à Neuwiller. En 1920, il devint curé de Tieffenbach, puis de Stotzheim, où il resta jusqu'à sa mort, le 26 janvier 1947.

Plusieurs prêtres ou religieux, originaires de Kœnigsmacker, travaillent encore aujourd'hui avec succès dans la vigne du Seigneur.

Frère Jean-Baptiste SCHIVRE.

Jean-Baptiste Schivre (en religion frère Raoul), naquit à Métrich, le 20 décembre 1884, fils de Jean Schivre, cordonnier, et de Marie Geissenhoffer. Il entra chez les Frères des Ecoles Chrétiennes, et enseigna successivement à Guénange, à Reims, à Nancy.

R. P. Nicolas JUNG.

Nicolas Jung naquit le 20 mai 1907, à Métrich. Il entra dans la congrégation des Rédemptoristes, fit ses études à Trois-Epis, puis en Suisse et enfin à Echternach. Ordonné prêtre en 1934, il se trouve actuellement attaché à la résidence de Téterchen.

L'abbé Nicolas DICOP.

Il naquit à Kœnigsmacker, le 16 septembre 1920. Ordonné prêtre à Spire, le 27 février 1944, il devint d'abord vicaire à Porcelette, fut ensuite transféré à Creutzwald-la-Croix.

L'abbé Xavier SCHIEBER.

Il naquit à Kœnigsmacker, le 1^{er} août 1921. Ordonné prêtre à Strasbourg, le 27 mars 1948, il fut nommé vicaire à Ribeauviller.

A cette longue liste de prêtres, il faut ajouter une liste de religieuses originaires de la paroisse de Kœnigsmacker, qui, si elle pouvait être complète, serait encore plus longue. Contentons-nous de signaler les religieuses dont nous avons relevé les noms dans l'ouvrage de M. le chanoine Lesprand sur le *Clergé de la Moselle pendant la Révolution*, auxquelles nous ajouterons les religieuses de la période moderne que nous avons pu trouver.

Madeleine JOLIVALT (sœur Marie de sainte Marthe), née à Métrich, le 14 janvier 1739. Religieuse au Carmel de Metz.

Marie JOLIVALT (sœur Anne de saint Elie), sœur de la précédente, née à Métrich, le 27 octobre 1753, elle aussi religieuse au Carmel de Metz.

Cécile MELLINGER (sœur Séraphine), née à Kœnigsmacker, le 24 janvier 1798, religieuse franciscaine à Rustroff.

Lucie VANDERNOT (sœur Scholastique), née à Griesberg, le 18 juin 1759. également religieuse franciscaine à Rustroff.

Elisabeth KOLL (sœur Bernard), née à Kœnigsmacker, le 25 juin 1758, religieuse à Rustroff.

Marie-Madeleine KOLL (sœur Louise), née à Thionville, le 18 novembre 1771, sœur de la précédente et comme elle religieuse à Rustroff.

Marie FILSTROFF (sœur Gabrielle), née à Kœnigsmacker, le 21 décembre 1842. Religieuse à Peltre.

Table des Matières

	Page
Préface	5
Chap. I. — La paroisse de Kœnigsmacker et ses pasteurs des origines de la Révolution	7
1) Des origines à la guerre de Trente ans, p. 7. - 2) De la guerre de Trente ans à 1768, p. 14. - 3) Nicolas Francin, curé de Kœnigsmacker (1768-1789), p. 20.	
Chap. II. — La paroisse de Kœnigsmacker et ses pasteurs pendant la Révolution	24
1) Francin et la Révolution, p. 24. - 2) Les successeurs constitutionnels de Francin jusqu'à la cessation du culte, p. 28. - 3) Kœnigsmacker sous la Terreur, p. 31. - 4) Restauration du culte constitutionnel à partir de 1795, p. 33. - 5) Le culte clandestin à Kœnigsmacker, p. 34.	
Chap. III. — La paroisse de Kœnigsmacker et ses pasteurs depuis la Révolution	35
Suzange François, p. 35. - Arendt Jean-Nicolas, p. 36. - Max Michel, p. 36. - Boucher Nicolas, p. 37. - Clément Antoine, p. 38. - Heymes Jean-Michel, p. 39. - Iseler Remy, p. 40. - Schneider Albert, p. 40.	
Chap. IV. — Les vicaires de Kœnigsmacker	42
Chap. V. — La vie religieuse	46
1) Les associations pieuses, p. 46. - 2) les dévotions particulières, p. 47.	
Chap. VI. — Le centre de la vie religieuse	47
1) L'église, p. 49. - Les cloches, p. 52.	
Chap. VII. — La chapelle de Métrich	55
Chap. VIII. — Les enfants de Kœnigsmacker au service de l'Eglise	58
Pierre de Kœnigsmacker, p. 58. - Frédéric Schütz, p. 59. - Jacques Maillard, p. 59. - Nicolas Jolival, p. 59. - Nicolas Francin, p. 60. - Nicolas Mellinger, p. 61. - Michel Schlinquer, p. 61. - Jean-Baptiste Junger, p. 62. - Georges Weinand, p. 62. - Nicolas Scheil, p. 63. - Jean Scheil, p. 63. - Nicolas Bentz, p. 65. - Frère Epimaque, p. 66. - Joseph Bibus, p. 66. - Prêtres et religieux actuellement au service des âmes, p. 66. - Religieuses originaires de Kœnigsmacker, p. 67.	
Illustrations :	
Nicolas Francin, curé de Kœnigsmacker et évêque constitutionnel de la Moselle (d'après un buste du Musée de Metz)	21
Eglise de Kœnigsmacker, vue extérieure	50
Eglise de Kœnigsmacker, vue intérieure	51
R. P. Vincent Scheil	65
Table des matières	69

